



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 066 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 31 janvier 2013

Président

L'honorable Michael Chong

Comité permanent des langues officielles

Le jeudi 31 janvier 2013

• (1530)

[Français]

Le président (L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC)): En ce jeudi 31 janvier 2013, je vous souhaite la bienvenue à la 66^e séance du Comité permanent des langues officielles.

Nous sommes réunis, conformément à l'article 108 du Règlement, pour étudier la dualité linguistique lors des célébrations du cent cinquantième de la Confédération du Canada en 2017. Comparait devant nous pendant une heure M. Hubert T. Lacroix, président-directeur général de la Société Radio-Canada.

Je vous souhaite la bienvenue.

Avant de commencer, je cède la parole à M. Godin.

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le président, j'aimerais souligner le fait que lors de sa comparution en décembre dernier, le ministre responsable des Langues officielles a dit qu'il revenait à chaque ministère de faire en sorte que la Loi sur les langues officielles soit appliquée et que ce n'était pas son travail de voir à ce que ses collègues du Cabinet respectent la Loi sur les langues officielles.

C'est pourquoi nous avons déposé une motion.

J'aimerais la lire: Que le Comité invite chacun des ministres responsables de chacune des institutions visées par la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir, ainsi que chacun des ministres responsables de la Défense nationale et des Forces canadiennes, d'Anciens Combattants Canada, d'Environnement Canada et de Pêches et Océans Canada, respectivement à une séance télévisée et publique de deux heures, d'ici le 30 avril 2013, au sujet de leurs obligations en matière de langues officielles.

La motion a été déposée au bureau du greffier. On pourra en débattre la semaine prochaine.

Le président: Je vous remercie, monsieur Godin, de votre avis de motion. Nous pourrions en discuter la semaine prochaine.

M. Yvon Godin: Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Lacroix, vous avez la parole.

M. Hubert T. Lacroix (président-directeur général, Société Radio-Canada): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, bonjour. Je suis heureux de témoigner aujourd'hui et de participer à votre étude sur les célébrations entourant le cent cinquantième de la Confédération et sur la dualité linguistique.

Je sais que la réunion d'aujourd'hui devait se tenir à l'automne dernier alors qu'avaient lieu les audiences du CRTC sur le renouvellement de nos licences. Le comité a donc choisi de la reporter à aujourd'hui. Je vous remercie beaucoup de votre compréhension.

CBC/Radio-Canada planifie déjà un certain nombre d'activités qui, nous l'espérons, permettront aux Canadiens de célébrer l'année 2017 en français et en anglais.

Je voudrais d'abord partager avec vous certaines de nos idées de programmation. Ensuite, je voudrais vous parler de ce que nous considérons être notre rôle de radiodiffuseur public dans le cadre de cet événement. Finalement, je vous dirai comment nous espérons utiliser le 150^e anniversaire de la Confédération pour faciliter et nourrir les discussions des Canadiens sur leur pays, cet événement et ce qu'il représente.

[Traduction]

CBC/Radio-Canada a pour mandat de relier les Canadiens à leur pays, à leur communauté et entre eux, en français, en anglais et en huit langues autochtones. Nous le faisons tous les jours sur nos ondes et de plus en plus sur nos plateformes numériques.

Parfois, nous combinons les talents de nos services français et anglais pour présenter ce que nous appelons des « grands événements » qui, d'après nous, ont un intérêt national important. Par exemple, il y a un an, CBC/Radio-Canada diffusait *8e feu/8th Fire*. Vous vous en souvenez peut-être, car nous avons fait parvenir à chacun d'entre vous un DVD de cette série qui explorait la relation que vit le Canada avec ses communautés autochtones depuis 500 ans. Diffusée à la télévision, à la radio et sur un site Web bilingue interactif, cette série mettait en vedette 20 cinéastes autochtones de partout au pays.

Nous sommes également fiers que le commissaire aux langues officielles ait reconnu nos efforts pour appuyer la dualité linguistique. L'année dernière, il remettait le Prix d'excellence — Promotion de la dualité linguistique à Bernard St-Laurent, journaliste à CBC/Radio-Canada et animateur de la populaire émission *C'est la vie*, qui présente à CBC Radio la culture francophone des quatre coins du pays aux auditeurs anglophones.

Pour CBC/Radio-Canada, le 150^e anniversaire sera le point culminant de plusieurs années d'anniversaires importants au pays. Nous avons l'intention de jouer un rôle majeur en partageant ces événements avec les Canadiens et en générant progressivement un élan d'enthousiasme pour 2017.

Les années qui nous mènent à la célébration de la Confédération sont marquées par les anniversaires des conférences de Charlotte-town et de Québec, ainsi que par le 200^e anniversaire de naissance de John A. Macdonald. L'année 2014 marque les 100 ans de Nellie McClung et du mouvement pour les droits des femmes au Canada. En 2016, si les joueurs de hockey sont toujours sur la glace, nous célébrerons le centenaire de la Ligue nationale de hockey. D'ici à 2017, il y a plusieurs anniversaires importants tels que le 100^e anniversaire des batailles de Vimy et de Passchendaele; le 75^e anniversaire de la bataille de Dieppe lors de la Deuxième Guerre mondiale et le 70^e anniversaire du jour J et de la bataille d'Ortona.

•(1535)

[Français]

En 2017, on célébrera aussi le 375^e anniversaire de la fondation de Montréal et le 50^e anniversaire d'Expo 67.

Comme M. Godin l'a fait remarquer devant ce comité, l'année 2014 marquera le 260^e anniversaire de la Déportation des Acadiens.

Je veux également souligner que nous continuons à nous préparer pour présenter aux Canadiens les Jeux olympiques de Sochi en 2014, ceux de Rio de Janeiro en 2016, ainsi que les Jeux panaméricains et parapanaméricains de Toronto en 2015. Nous sommes ravis de présenter les Jeux olympiques aux Canadiens en français et en anglais. Et même si, techniquement, ces compétitions sportives ne font pas partie des célébrations du 150^e anniversaire, notre expérience nous démontre qu'elles sont un moyen fantastique de rassembler les Canadiens.

Au cours des prochains mois, nous déciderons comment nos grilles de programmation souligneront ces anniversaires importants qui mèneront à 2017.

Quelques-uns d'entre vous se souviendront peut-être qu'en 1967, CBC/Radio-Canada s'était servie de sa présence partout au pays pour inciter les Canadiens à célébrer le centenaire de la Confédération. Nous voulons faire la même chose pour le 150^e anniversaire. En août dernier, nous avons annoncé le projet « Canada 150/2017 débute maintenant ». Il s'agit d'une série de conférences organisées aux quatre coins du pays pour contribuer à créer un engouement à propos du 150^e anniversaire. Nous voulons nous assurer qu'il y aura un espace public où les communautés pourront se rassembler pour partager leurs histoires sur le Canada et commencer à planifier les activités pour marquer cet anniversaire. Ce projet de conférence permettra également à CBC/Radio-Canada de trouver des idées et du contenu. Nous ferons ensuite circuler ceux-ci sur toutes nos plateformes.

[Traduction]

Les conférences seront disponibles sur un site Web interactif où les Canadiens pourront participer aux conversations, peu importe où ils habitent. Ce site Web sera lancé bientôt, et au cours des prochains mois, nous demanderons aux Canadiens d'ajouter leur propre contenu sur ce site. *Canada 150/2017 débute maintenant* est le fruit d'un partenariat entre CBC/Radio-Canada, Via Rail et Fondations communautaires du Canada. Plus tôt cette semaine, nous avons annoncé à quels moments et à quels endroits auront lieu les conférences dans chaque région du pays. La dernière conférence nationale se tiendra à Ottawa le 27 juin, juste avant la fête du Canada qui, évidemment, sera une autre journée de radiodiffusion importante pour nous.

Ces conférences et leurs activités connexes sont produites en collaboration avec des organisations canadiennes qui s'affairent déjà à planifier les célébrations de 2017. Mentionnons notamment YMCA Canada, l'Association nationale des centres d'amitié, imagiNation 150 et Charlottetown 2014.

[Français]

Des partenariats stratégiques avec des entreprises, des communautés et des organisations gouvernementales nous permettront donc de tirer parti de nos ressources pour appuyer 2017. Je sais cependant que les membres de ce comité ont exprimé des préoccupations concernant la capacité de CBC/Radio-Canada de gérer ses réductions budgétaires tout en offrant une programmation appropriée pour souligner les anniversaires à venir. Sans aucun doute, c'est un défi. Il n'y a pas de limite aux idées de programmation que nous aimerions

examiner, mais nous devons prendre des décisions en fonction des ressources qui diminuent.

Laissez-moi vous donner une idée du défi que cela comporte. L'an dernier, le Fonds pour l'amélioration de la programmation locale créé par le CRTC, le fameux FAPL, nous a permis d'être présents aux Jeux de la francophonie canadienne du Grand Sudbury; à la Journée de la fête nationale des Acadiens et des Acadiennes, à Tracadie-Sheila; à 2012, l'Année des Fransaskois, en Saskatchewan; et au 150^e anniversaire du village de St. Albert, en Alberta. En raison de l'élimination du FAPL, il sera maintenant compliqué pour nous de trouver les ressources nécessaires pour couvrir ce genre d'événements. Il est fort probable que nous ne puissions plus le faire de la même façon que par le passé.

Cependant, ce que nous serons en mesure de faire dépendra des partenariats que nous pourrions créer. Clairement, CBC/Radio-Canada a l'intention de continuer à jouer un rôle de leader pour rassembler les Canadiens dans le cadre des événements nationaux importants. Nous sommes enthousiastes concernant les activités qui mèneront au 150^e anniversaire et nous avons hâte d'offrir à nos auditoires une programmation canadienne passionnante.

Monsieur le président, membres du comité, je vais maintenant répondre à vos questions avec plaisir.

•(1540)

Le président: Merci, monsieur Lacroix.

Nous disposons de 50 minutes pour les questions et les commentaires.

Monsieur Godin, vous avez la parole.

M. Yvon Godin: Merci, monsieur le président.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à M. Lacroix. Lors de la plupart de nos rencontres, nous avons eu des divergences d'opinions sur Radio-Canada et sur notre pays.

Tout d'abord, je vais peut-être vous surprendre, mais j'aimerais remercier Radio-Canada d'avoir finalement nommé un journaliste pour les nouvelles nationales de l'Atlantique. On ne vous remercie pas souvent. Or, ce journaliste de l'Atlantique participera-t-il aux nouvelles nationales? Ça, c'est autre chose. On a un journaliste en place. Maintenant, il reste à voir si l'on va parler de l'Atlantique aux nouvelles nationales, avec Céline Galipeau. On surveillera cela de près, monsieur Lacroix.

M. Hubert T. Lacroix: J'en suis convaincu, monsieur Godin.

M. Yvon Godin: On parlera plus tard du CRTC, du rôle de Radio-Canada, des budgets, etc. Pour l'instant, parlons du 150^e anniversaire.

Dans votre témoignage, vous avez mentionné qu'on allait reconnaître la Déportation des Acadiens lors des célébrations. J'en suis content, car on ne peut pas oublier cet événement qui a eu lieu dans notre pays et on veut que les gens sachent que c'est arrivé.

J'ai une autre inquiétude. En fait, je reprends mes plaintes habituelles. Vous avez dit que Radio-Canada était là pour tous les Canadiens et pour tout le Canada. On a plutôt le sentiment que Radio-Canada, c'est « Radio-Montréal ». Il y a eu des compressions budgétaires imposées par le gouvernement. Dans votre témoignage, vous avez dit que ce serait difficile. Vous avez parlé de la disparition du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale, du CRTC. Cela nous avait permis d'avoir *Belle-Baie*, *Luc et Luc*, *La revue acadienne*, etc.

À l'approche du 150^e anniversaire, on se demande si on verra encore « Radio-Montréal ». Auparavant, je disais « Radio-Québec », mais les gens du Québec et de la Gaspésie m'ont corrigé. Ils m'ont dit que ce n'était ni « Radio-Québec », ni « Radio-Chicoutimi », ni « Radio-Sherbrooke », mais bien « Radio-Montréal ». C'est inquiétant.

On aime Radio-Canada, c'est notre radio publique, elle nous tient à coeur. C'est la radio des gens, mais on veut qu'elle parle de nous. Je ne veux pas dire qu'elle doit parler d'Yvon Godin, mais bien des gens. Si on célèbre cet événement, verra-t-on les fêtes de toutes les communautés partout dans le pays? Notre pays sera-t-il reconnu partout? La même chose sera-t-elle observée du côté anglophone?

M. Hubert T. Lacroix: Monsieur Godin, j'ai toujours beaucoup de plaisir à vous écouter. Vous êtes, au fond de votre coeur, un fervent partisan de CBC/Radio-Canada et du rôle que la société joue.

Vous, plusieurs membres du comité et moi avons eu l'occasion de parler de notre plan stratégique de 2015. Le deuxième pilier de ce plan stratégique est que nous devons être un radiodiffuseur public national enraciné dans les régions. Ce reflet des régions est démontré d'ailleurs par les conférences qu'on vient d'annoncer. Regardez la liste des villes dans lesquelles on veut tenir ces conférences: Vancouver, Calgary, Toronto, Saskatoon, Winnipeg, etc. Cette liste implique les gens du Nord et ceux des Maritimes. L'objectif de ces conférences est de créer des espaces publics où les gens pourront se parler. Nous allons aussi leur demander ce qu'ils vont faire pour le 150^e anniversaire. Nous serons liés à nos partenaires de ces communautés. Nous leur demanderons comment ils pourront, avec leurs idées, faire en sorte que quelqu'un d'ailleurs au Canada avec une histoire semblable travaille avec eux. L'objectif de ces conférences est de faire exactement ce que vous espérez que nous fassions, c'est-à-dire créer des histoires qui relieront des Canadiens d'un océan à l'autre.

M. Yvon Godin: Merci.

[Traduction]

M. Tyrone Benskin (Jeanne-Le Ber, NPD): Bonjour, chers collègues. Je suis content de vous voir.

Ma question porte sur le même sujet. De quelle façon les compressions subies par CBC/Radio-Canada ont-elles influencé la stratégie de 2015 pour les régions?

Ensuite, en ce qui concerne les communautés linguistiques en situation minoritaire, la communauté anglophone du Québec

[Français]

et les comités francophones hors Québec, de quelle façon CBC/Radio-Canada impliquera-t-elle les gens pas seulement dans les régions, mais aussi dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire?

• (1545)

M. Hubert T. Lacroix: Il y a deux volets à votre question, et si vous me le permettez, je vais d'abord vous parler de la façon dont notre stratégie de 2015 a été influencée par les événements récents qui ont modifié nos budgets.

Le plan n'a pas changé. Notre objectif est toujours de livrer une programmation canadienne aux heures de grande écoute, d'être un radiodiffuseur public enraciné dans les régions et d'être un leader en technologie, sur toutes les nouvelles plateformes. Notre stratégie est influencée par le ralentissement de certaines de ces initiatives, mais non pas par un changement de cap.

Dans ce qu'on appelle le plan d'expansion des services locaux, il y avait surtout un plan qui allait toucher certaines communautés de l'Ouest. Il s'agissait d'un ralentissement. Pour ce qui est de l'objectif consistant à offrir nos services à un plus grand nombre de Canadiens, nous allons nous servir des nouvelles plateformes technologiques si nous ne sommes pas en mesure de procéder de la façon dont nous imaginions le faire au début. On parle donc d'un ralentissement du côté du déploiement et du nombre de villes où nous pourrions nous rendre, mais aucun compromis ne sera fait pour ce qui est de l'objectif consistant à voir le radiodiffuseur public clairement et complètement enraciné dans les régions.

Quant aux plans à venir, qu'il s'agisse de la programmation ou des conférences et des idées qui en découleront, notre objectif est de faire en sorte que dans les comités organisateurs de chaque communauté, toutes les personnes ayant un point de vue important et toutes les organisations locales aient l'occasion, lors de ces journées, d'exprimer des idées qui, réunies à celles provenant d'autres endroits, pourront créer des idées que nous-mêmes, à CBC/Radio-Canada, pourrions utiliser pour notre contenu.

N'oubliez pas que l'objectif est de faire en sorte que ces gens puissent exprimer leurs idées, nous dire ce qu'ils veulent faire. Ce n'est pas une consultation. La question est de savoir ce qu'ils font et comment leurs idées peuvent ensuite être reliées à celles d'autres Canadiens.

Le président: Merci, monsieur Lacroix.

Monsieur Gourde, vous avez la parole.

M. Jacques Gourde (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Lacroix, je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui. Je suis emballé de vous entendre parler de cette tribune qui sera offerte aux Canadiens. Le fait de faire valoir leur histoire, région par région, va permettre à de nombreux Canadiens, au moyen de divers projets, d'en apprendre davantage sur notre pays et de découvrir des sites, des histoires et des gens exceptionnels. À cet égard, je pense que vous êtes sur la bonne voie.

Au début de votre présentation, vous avez dit que vous vouliez célébrer en anglais et en français, ce que j'ai bien aimé. Par contre, je me demandais s'il serait possible de réaliser des projets où les deux langues seraient utilisées, par exemple des émissions jeunesse ou des séries. On pourrait entendre parler aussi bien l'anglais que le français, ce qui fait que ça pourrait être diffusé autant à CBC qu'à Radio-Canada. Ça permettrait d'exposer plus de Canadiens aux deux langues officielles. En effet, il est rare qu'un anglophone dans sa région écoute au complet une émission francophone. L'inverse est tout aussi vrai. Une émission qui serait intéressante à la fois pour les francophones et les anglophones permettrait à un plus large éventail de Canadiens d'avoir accès aux deux langues.

M. Hubert T. Lacroix: C'était le cas de la série 8th Fire, dont j'ai parlé déjà. Il y avait une version anglaise et une version française, ce qui a permis d'offrir la même émission à tous les Canadiens dans les deux langues.

On a utilisé la même formule pour un documentaire extraordinaire intitulé *1 Day*, ou *1 jour*. Il s'agit de la journée du 30 avril 2012, je crois. Le documentaire couvre 24 heures dans la vie des Canadiens, de Terre-Neuve-et-Labrador, dans les Maritimes, jusqu'à Vancouver. On voit à la fin deux policiers — fait intéressant: il s'agit d'une femme francophone et d'un homme anglophone — qui travaillent ensemble. Ça représente la conclusion de tout le travail qui se fait. Il s'agit d'histoires du Canada dans les deux langues. Nous y croyons beaucoup. C'est certainement une idée que nous allons considérer.

M. Jacques Gourde: Est-ce que ce genre de série a été très populaire?

M. Hubert T. Lacroix: Absolument.

M. Jacques Gourde: Je pense que l'expérience pourrait être répétée.

M. Hubert T. Lacroix: Oui.

M. Jacques Gourde: Les Canadiens sont friands de cela, surtout ceux de la nouvelle génération, qui, selon les statistiques, sont plus susceptibles de connaître les deux langues. Ce genre d'initiative les encourage. Je pense que c'est bien.

Vous avez parlé de la possibilité de s'inscrire ou de discuter avec vous, à Radio-Canada, des diverses initiatives. Est-ce que ce processus va commencer cette année?

• (1550)

M. Hubert T. Lacroix: Oui. Ces conférences vont commencer dès avril prochain. La première au programme doit avoir lieu à Vancouver. Nous couvrirons ensuite 12 villes, puis nous nous rendrons pour finir à Ottawa le 27 juin 2013, quelques jours avant le 1^{er} juillet.

M. Jacques Gourde: Est-ce que les conférences vont être une introduction, une occasion de demander aux Canadiens qui ont des idées de les exposer, ou est-ce que les gens devront déjà avoir des projets à présenter?

M. Hubert T. Lacroix: Notre objectif est de jouer un rôle de catalyseur, de générateur d'idées. Nous allons demander aux gens ce qu'ils vont faire pour célébrer le 150^e anniversaire de la Confédération dans leur communauté. En rassemblant les gens, nous espérons qu'ils vont soumettre des idées et que le fait de les mettre en contact avec des personnes de leur communauté dont les idées sont peut-être semblables va contribuer à générer, à faire germer certains de ces projets.

Je suis convaincu que certaines de ces idées seront partagées par d'autres Canadiens, dans d'autres villes. Nous allons donc mettre ces gens en contact les uns avec les autres. C'est l'objectif du site Web. Comme je l'ai dit déjà, notre but est de jouer un rôle de catalyseur pour les Canadiens quant aux projets qu'ils veulent réaliser pour célébrer le 150^e anniversaire.

M. Jacques Gourde: Et ces projets seront sûrement diffusés à la radio ou à la télévision au cours de l'année 2017.

M. Hubert T. Lacroix: Ça pourrait être le cas, mais il pourrait aussi s'agir d'événements tout à fait locaux, dans les communautés. Par exemple, une association communautaire qui organiserait un événement pourrait profiter du journal local. Nous espérons nous alimenter de ces histoires pour couvrir le 150^e anniversaire. En effet, notre objectif est de recueillir les idées des Canadiens et d'en faire un genre de casse-tête.

M. Jacques Gourde: Le calendrier de 2017 va couvrir les mois de janvier à décembre. Il est certain que le 1^{er} juillet sera un moment

fort, mais mis à part les célébrations de cette journée, réservez-vous plusieurs heures de programmation?

M. Hubert T. Lacroix: Pour l'année en question, nous n'avons pas encore mis la dernière main à nos grilles de programmation. Les budgets sont arrêtés. L'objectif est que nous soyons aussi présents que nous l'avons toujours été lors de ce genre d'événements, et que d'ici 2017, nous poursuivions sur la lancée des grands événements que j'ai mentionnés dans ma présentation.

En 1967, nous avons réalisé 6 000 heures de programmation. Je ne sais pas ce qu'il en sera en 2017. Nous verrons bien.

M. Jacques Gourde: La participation des stations régionales sera certainement très importante, dans toutes les provinces.

M. Hubert T. Lacroix: Absolument.

M. Jacques Gourde: À part Montréal, il y a Québec, Saguenay...

M. Hubert T. Lacroix: Je peux vous assurer que l'entièreté de notre entreprise tiendra compte de l'importance des événements qui nous amèneront en 2017. Parce que nous sommes d'avis que ça fait partie de notre mandat, nous allons chercher à célébrer correctement les histoires des Canadiens dans le cadre du 150^e anniversaire.

M. Jacques Gourde: Avez-vous senti une certaine effervescence de la part des entreprises canadiennes pour ce qui est de leur participation à cette programmation?

M. Hubert T. Lacroix: Ah oui! Je n'ai nommé que VIA Rail et les Fondations communautaires du Canada, mais il y en a bien davantage. Le communiqué de presse que nous avons émis lundi précisait qu'une quinzaine d'organisations appuyaient déjà ces conférences.

Pour ce qui est de la programmation, nous cherchons présentement des partenaires capables de travailler en collaboration avec nous pour générer assez d'argent — parce que nous ne sommes plus en mesure de faire ça tout seuls — pour créer des programmes portant sur les grands événements qui auront lieu d'ici 2017. Une entente est presque conclue avec une entreprise et nous espérons en trouver trois autres, de façon à boucler notre budget.

M. Jacques Gourde: Merci beaucoup, monsieur Lacroix.

Le président: Merci.

Monsieur Dion, vous avez la parole.

L'hon. Stéphane Dion (Saint-Laurent—Cartierville, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, monsieur Lacroix, d'être parmi nous.

En résumé, vous allez mener un processus de consultation et vous nourrir des suggestions des Canadiens pour déterminer le genre de programmation que vous réaliserez pour célébrer l'anniversaire de 2017.

M. Hubert T. Lacroix: On parle ici d'un ensemble. Il y a des jalons entre aujourd'hui et 2017, c'est-à-dire d'importants anniversaires que nous allons couvrir parce que nous pensons qu'ils font partie de l'histoire du Canada. C'est dans le cadre de ces jalons et du contenu de notre programmation que nous voudrions avoir des partenaires. Il s'agit pour nous de pouvoir réaliser des programmes d'une qualité certaine.

En parallèle, le processus que nous avons lancé cette semaine avec nos partenaires, soit la série de conférences, a pour but de fournir aux Canadiens des espaces publics où ils vont pouvoir se parler. C'est complémentaire à notre programmation. Cette programmation va également porter sur ce que les Canadiens font et veulent faire pour célébrer le 150^e anniversaire.

La programmation des grands événements et celle des conférences sont deux initiatives parallèles mais complémentaires.

• (1555)

L'hon. Stéphane Dion: Dans ce crescendo qui va évoluer entre demain et 2017, quelle place les communautés de langue officielle vont-elles occuper?

M. Hubert T. Lacroix: C'est essentiel, et je reviens ici au concept des conférences dans les diverses villes canadiennes, aux regroupements qui vont être créés, aux partenaires que nous allons réunir et à l'importance que nous attachons à cela. Comme vous le savez peut-être, du côté français, la moitié des stations de Radio-Canada sont dans des milieux minoritaires. Or elles ont un rôle important à jouer. Par exemple, la plus grande station régionale du Canada est une station de CBC qui est située dans un milieu francophone au Québec.

Pour ce qui est du crescendo vers 2017, je peux vous dire que toutes ces personnes sont mises à contribution, monsieur Dion.

L'hon. Stéphane Dion: Tout cet exercice est peut-être un peu prématuré, car le gouvernement n'a pas indiqué de quelle façon il voulait célébrer 2017.

Toutefois, puisqu'on y est, on pourrait vous donner une feuille blanche. Écrivez-nous le passage que vous voudriez voir dans notre rapport au sujet de Radio-Canada.

M. Hubert T. Lacroix: À propos du 150^e anniversaire?

L'hon. Stéphane Dion: En ce qui touche le 150^e anniversaire dans le volet des communautés de langue officielle, du respect des deux langues officielles et de la promotion des deux langues officielles.

M. Hubert T. Lacroix: CBC/Radio-Canada comprend très bien le rôle qu'elle a à jouer comme radiodiffuseur public. Dans ce contexte et en vertu de son mandat de mettre les Canadiens en contact par des histoires et par un suivi relatif à la transformation du Canada tel qu'on le connaît aujourd'hui, la société a organisé une série de conférences. Ces conférences se font avec des partenaires importants comme VIA Rail et les Fondations communautaires du Canada ainsi qu'un grand nombre d'autres collaborateurs nationaux. Tous ces intervenants comprennent l'importance de susciter parmi les Canadiens un engouement pour le 150^e anniversaire de la Confédération qui s'en vient.

L'hon. Stéphane Dion: Vous nous dites qu'il y a effectivement différentes célébrations que vous inscrivez dans votre programmation et dans vos stratégies de communication avec les Canadiens. Y a-t-il un processus par lequel vous avez un mécanisme d'apprentissage à cet égard? Je parle d'un bilan pour commémorer la guerre de 1812 et comment cela a été couvert.

Peut-on espérer que, à la longue, la Société Radio-Canada deviendra de plus en plus experte dans sa capacité de célébrer ces événements, de telle sorte qu'en 2017 elle soit encore meilleure qu'aujourd'hui?

M. Hubert T. Lacroix: Je l'espère bien. J'espère que nous apprenons. Chaque fois que l'une de nos émissions ou l'un de nos programmes est mis en ondes, il y a toujours une étude qui est faite. Nous nous penchons sur la façon dont cette émission a été faite et financée ainsi que sur sa portée et sur l'intérêt des Canadiens.

Maintenant, monsieur Dion, ce qui est intéressant, c'est que Twitter nous permet de juger, de toutes sortes de façons et avec des indicateurs de performance, par exemple en nous indiquant le nombre de personnes qui visitent nos plateformes numériques, si la

programmation que nous avons livrée aux Canadiens a eu un intérêt pour eux. Nous faisons ça constamment.

Vous avez vu qu'il y aura un très grand nombre d'événements importants entre aujourd'hui et 2017. Nous aurons des choix à faire. Il s'agit de déterminer quels événements nous allons couvrir, de quelle façon ce sera fait, quel sera le contenu et le genre de programmes, tout cela en fonction de nos moyens, évidemment.

L'hon. Stéphane Dion: Merci.

Je ne suis pas un très bon téléphile, dans la mesure où quand je regarde la télévision, c'est le plus souvent Radio-Canada. Dans le peu que j'ai vu de votre couverture de la guerre de 1812, il y avait des journalistes plus ou moins mécontents qui se demandaient pourquoi on fêtait ça. À un moment donné, un historien disait que, en effet, il ne voyait pas très bien pourquoi on célébrait cela. Quelque chose de plus approfondi a peut-être été fait, mais c'est ce que j'ai vu.

Pouvez-vous nous faire brièvement le bilan de la couverture de la guerre de 1812 par Radio-Canada?

M. Hubert T. Lacroix: Monsieur Dion, il m'est impossible de faire des commentaires à cet égard, puisque je ne suis pas la personne responsable des programmes ni de leur évolution de façon détaillée. Toutefois, j'ai noté votre observation et je vais m'assurer qu'on en fera...

L'hon. Stéphane Dion: C'est parce que je ne voudrais pas qu'en 2017 ce soit un peu la même chose. Cela m'est apparu renfrogné.

Je crois personnellement que la guerre de 1812 a été un moment important. Le gouvernement ne l'a pas forcément bien rapporté, mais c'était un événement important. J'aurais voulu avoir des discussions plus approfondies. Elles ont peut-être eu lieu. Dans le peu d'émissions d'information courante que j'ai vues, l'humeur était mauvaise. Les gens se demandaient pourquoi on avait cela dans les pattes.

Je ne veux surtout pas que ce soit le cas en 2017. J'espère qu'on aura une couverture qui sera neutre, bien sûr, mais en même temps enthousiaste.

Le président: Merci, monsieur Dion. Vous êtes un patriote.

[Traduction]

Notre comité compte deux nouveaux membres: M. O'Toole et M. Galipeau.

Je vous souhaite la bienvenue à tous les deux. Nous poursuivons avec M. Galipeau.

• (1600)

[Français]

M. Royal Galipeau (Ottawa—Orléans, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je suis très heureux de revenir dans mes vieux pénates. J'aimerais aussi souhaiter la bienvenue à M. Lacroix. Il sait déjà que je suis un grand admirateur et partisan de Radio-Canada, depuis six décennies. J'aime surtout la radio. En effet, compte tenu de mes fonctions et de mes activités, je suis très rarement en face d'un téléviseur, mais la radio est allumée partout. Je syntonise Radio-Canada, et quand je ne le fais pas, je syntonise CBC.

Je suis bien conscient de votre mandat, qui est de relier les Canadiens à leur pays, leur communauté et entre eux. Je me souviens qu'en 1967, alors que j'avais 20 ans, Radio-Canada m'a fait vivre beaucoup d'enthousiasme envers mon pays. Quand je visitais le Canada, quel que soit l'endroit, j'essayais toujours de trouver où sintoniser Radio-Canada. C'était toujours très fort.

En 1992, lors du 125^e anniversaire de la Confédération, Radio-Canada n'était pas un participant très actif.

En 2012, dans les émissions d'affaires publiques, on s'est moqué de ça chaque fois qu'on mentionnait 1812. En 2012, on s'en moquait. C'était comme si on ne savait pas que la conscientisation de notre pays était née à ce moment: les Canadiens ont alors décidé qu'ils voulaient être un peuple distinct des Américains. Radio-Canada s'en moquait avec plaisir. Si c'était important pour le méchant gouvernement d'Ottawa, alors c'était mauvais par définition.

J'apprécie beaucoup les émissions au réseau anglais de la CBC qui aident à valoriser le français. Bernard St-Laurent a mérité son prix. Jim Corcoran le mériterait aussi: il aide les Canadiens d'expression anglaise à bien comprendre la musique francophone du Canada, surtout la musique québécoise, et il fait un travail extraordinaire.

Par ailleurs, comme M. Godin, je trouve que la mentalité montréalaise, plutôt que pancanadienne, qui sévit sur les ondes, même dans les radios qui ne sont pas à Montréal, pose problème. L'exemple le plus flagrant est la crise du verglas, en janvier 1998. J'écoutais la radio jour et nuit, et je n'entendais jamais parler de Saint-Isidore, ni d'Ottawa, ni de Saint-Albert, mais j'entendais parler de Montréal. Je demandais aux gens comment ils apprenaient ce qui se passait chez eux et ils me répondaient qu'ils écoutaient CFRA. La secrétaire de l'église Notre-Dame-des-Champs me disait qu'elle écoutait CFRA. C'est inacceptable.

Également, il y a 15 ans, j'ai monté un épais dossier que j'ai envoyé à l'ombudsman de Radio-Canada au sujet du choix de nomenclature quand on parle de l'État canadien et des rapports qui existent entre le pays et ses composantes provinciales. Je suis particulièrement agacé quand on parle du Québec et du Canada anglais. Je dois vous dire que je suis satisfait de la décision qui a été rendue par l'ombudsman. Finalement, trois ombudsmans se sont occupés de ce cas avant que j'obtienne une réponse. J'en suis satisfait, tout comme de l'application de la réponse pendant cinq ans. Cependant, cette réponse a été oubliée depuis. Cette terminologie leur revient. Je suis de Saint-Isidore, en Ontario, et je ne suis pas un Canadien anglais. Les gens qui habitent à Shawville, de l'autre côté de la rivière, ne sont pas francophones. Ils font partie du Canada anglais même s'ils sont aussi Québécois.

● (1605)

Dans quatre ans, nous allons célébrer le 150^e anniversaire du Canada, et dans ce contexte, il ne faudrait minimiser ni la valeur pancanadienne du fait français ni celle du fait anglais. J'ai toujours défendu la langue française en Ontario, mais maintenant, je me dois de défendre la langue anglaise au Canada. On en est au point où à CBC, on entend souvent des annonceurs utiliser une diction américaine. On ne parle plus de *leftenant* mais de *lieutenant*, ce qui est très commun à la télévision américaine.

Pour ce qui est de Radio-Canada, il faut faire preuve de rectitude linguistique, comme le faisait Henri Bergeron. Il en va de même pour le côté anglais. En effet, si on ne peut plus protéger la langue canadienne anglaise au Canada, tous les efforts déployés pour défendre la langue française vont se raréfier.

J'avais l'intention de vous poser des questions, mais ça s'est terminé en discours.

Le président: D'accord, mais il ne vous reste plus de temps.

M. Royal Galipeau: Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Merci de votre commentaire, monsieur Galipeau.

M. Royal Galipeau: J'espère que vous allez accorder 15 secondes à M. Lacroix.

Le président: Nous allons maintenant passer à M. Trottier.

M. Bernard Trottier (Etobicoke—Lakeshore, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie d'être parmi nous, monsieur Lacroix. Vous avez parlé des anniversaires à venir. Or ces événements vont marquer des faits historiques, et je pense que la célébration du 150^e anniversaire de la Confédération — certains préfèrent parler du 150^e anniversaire du Canada — est un peu différente. Ce n'est pas un moment dans l'histoire que nous allons célébrer, mais 150 ans d'histoire du Canada, en tant que pays. Il faudra parler de l'histoire, bien sûr, dans le cadre de la programmation, mais je pense qu'il faudra également parler du présent et de l'avenir.

Comment prévoyez-vous, dans la programmation de Radio-Canada, créer un certain équilibre entre le passé, soit les faits historiques, le présent et l'avenir?

M. Hubert T. Lacroix: Vous avez bien raison, monsieur Trottier. Pour notre part, nous voyons le 150^e anniversaire de la Confédération comme la conclusion d'une démarche ou d'une lancée qui commence par des jalons importants de l'histoire du Canada et se termine par les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération.

Le dernier événement de ce genre à avoir été célébré était le 100^e anniversaire de la Confédération. Il y a eu alors chez les Canadiens une prise de conscience très importante sur le point où ils en étaient rendus. La grande différence aujourd'hui réside dans les réseaux sociaux et les moyens qui nous permettent de communiquer directement avec vous, de vous impliquer dans notre programmation. Tout ça était impossible il y a 50 ans. Tout ce que nous pouvions faire à cette époque, c'était vous offrir des émissions. Maintenant, nous pouvons savoir ce qui vous intéresse, vous demander de collaborer avec nous, vous fournir des espaces où vous pouvez parler de vos histoires ou entrer en contact avec une personne qui se trouve dans une autre région du pays. C'est l'objectif de départ, la vision du 150^e anniversaire dont traiteront les conférences que nous tiendrons.

Je tiens vraiment à remercier VIA Rail et les communautés. Certaines de ces rencontres auront lieu dans des gares. D'autres vont se tenir dans nos studios ou dans des centres communautaires. Cela va nous permettre d'être réellement enracinés dans les régions et d'amener les gens à nous parler de leurs projets. Nous ne les consultons pas sur ce que nous allons faire dans le cadre du 150^e anniversaire, mais bien sur ce qu'eux veulent faire. C'est aussi l'occasion de voir si l'une de leurs idées peut nous servir et si nous pouvons mettre ces personnes en contact avec d'autres. C'est notre vision. Les réseaux sociaux et les plateformes numériques vont nous assurer d'établir des relations beaucoup plus fortes entre les Canadiens.

M. Bernard Trottier: En d'autres mots, la programmation va être faite par les Canadiens dans les régions, et vous allez faciliter ce processus.

•(1610)

M. Hubert T. Lacroix: Ces gens vont nous alimenter, nous faire part d'histoires. L'important est de réaliser la diversité du Canada. Il faut célébrer cela et le montrer d'une façon différente. Il faut que partout au pays, on puisse se rendre compte que c'est le portrait actuel du Canada.

M. Bernard Trottier: Parlons d'histoire. Ma famille et moi avons regardé l'histoire de John A. Macdonald. C'était une très belle émission. Mes enfants, qui avaient seulement 11 ans et 10 ans, ont trouvé que c'était dramatique et très passionnant. C'était véritablement une bonne réalisation. Y a-t-il d'autres projets semblables? Il faut en parler. Si ce n'est pas la Confédération, cela peut être des histoires canadiennes qui nous rassemblent et qui sont importantes.

Comme mon collègue M. Galipeau l'a dit, parfois, on entend parler plus de l'histoire américaine que de l'histoire canadienne, surtout au Canada anglais. Certains jeunes Canadiens comprennent plus l'histoire de Lincoln ou de Washington que de personnages historiques canadiens. Que va-t-on faire pour renforcer cette connaissance de notre propre histoire?

M. Hubert T. Lacroix: À mon avis, nous seuls pouvons réaliser de grands événements de programmation comme l'histoire de sir John A. Macdonald. J'ai répondu plus tôt à M. Dion en lui disant qu'il y avait deux sortes d'événements: les conférences à venir, d'une part, et ces grands moments et la façon dont nous allons les transmettre, les programmes qui vont les entourer ou les raconter, d'autre part.

Présentement, nous avons besoin de partenaires, parce des coûts importants sont rattachés à cela. Pour que ce soit de la même qualité que l'émission sur John A. Macdonald, il faut convaincre d'autres organisations d'investir des sommes pour nous permettre, ensemble, de les réaliser. Nous sommes à la recherche de telles sommes présentement. Je vous ai dit plus tôt qu'une entreprise importante allait se joindre à nous. Nous avons bon espoir de pouvoir boucler notre budget, ce qui va nous permettre de produire des émissions de cette qualité sur les événements ou les jalons auxquels j'ai fait référence lors de la lecture de mes notes d'allocation.

Le président: Merci, monsieur Lacroix.

Monsieur Dionne Labelle, vous avez la parole.

M. Pierre Dionne Labelle (Rivière-du-Nord, NPD): Bonjour, monsieur Lacroix. Je suis très heureux de vous rencontrer.

Je suis aussi un partisan de Radio-Canada. Toutefois, quand j'entends des députés conservateurs dire qu'ils sont des amis de Radio-Canada, je me permets de mettre un bémol. Lors d'un de vos points de presse, vous avez évoqué le fait que de 1 350 à 1 400 personnes auront perdu leur emploi à Radio-Canada à la suite des diverses compressions que vous avez commencé à subir en 2009. L'amitié, ça se gagne.

Je me suis penché sur le processus que vous avez mis en place concernant vos conférences et le choix des 18 partenaires. Quand vous avez organisé ces différentes conférences, avez-vous pensé à inclure des organismes qui défendent directement la dualité linguistique? Ici, au Comité permanent des langues officielles, on rencontre régulièrement des fédérations de francophones. Je pense à la Fédération culturelle canadienne-française, à la Fédération des aînés et aînées francophones du Canada, à la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, etc. Avez-vous pensé à ajouter un de ces organismes voués à la défense de la dualité linguistique aux 18 membres que vous appelez participants ou organisations participantes?

M. Hubert T. Lacroix: Vous avez la liste, alors je ne la reprendrai pas. Vous la connaissez très bien, d'ailleurs.

M. Pierre Dionne Labelle: Oui, je l'ai devant moi.

M. Hubert T. Lacroix: Nous avons un objectif. Lorsque le comité local ou nous allons organiser une conférence, nous souhaitons que toutes les organisations dont vous parlez puissent y participer. Les gens qui vont nous aider à organiser des conférences sont des facilitateurs. Le contenu de ces conférences va dépendre de l'intérêt et de la préparation des invités. Ces personnes vont faire les histoires; nous n'allons pas le faire. Il est certain que ces gens vont être invités.

M. Pierre Dionne Labelle: Je me demandais, à la lecture de cette liste, si...

M. Hubert T. Lacroix: Ces gens seront invités partout au Canada, à chaque conférence.

M. Pierre Dionne Labelle: N'aurait-il pas été souhaitable qu'ils soient partie prenante du processus?

M. Hubert T. Lacroix: Ils vont avoir leur mot à dire, c'est très évident.

M. Pierre Dionne Labelle: J'ai vu que vos 12 conférences auront lieu, essentiellement, dans les différentes capitales. Une d'entre elles se tiendra à Montréal, qui est la seule ville officiellement francophone parmi celles qui sont là. Cela ne fait qu'une ville francophone sur 12. Croyez-vous que ce soit suffisant pour témoigner de la présence et des souhaits des francophones au Canada quant à la programmation pour le 150^e anniversaire? N'y aurait-il pas eu lieu d'intégrer d'autres villes francophones?

•(1615)

M. Hubert T. Lacroix: Si vous regardez les villes qui ont été choisies, vous verrez qu'il y en a une par province. C'est ainsi que nous avons choisi d'organiser nos conférences. Chacune de ces conférences est inclusive. Il n'y en aura pas une pour les francophones et une pour les anglophones. Nous espérons que ce ne seront pas uniquement des francophones qui se présenteront à la conférence de Moncton, par exemple. Nous aimerions que les gens de Moncton qui parlent anglais et qui sont interpellés par ces questions y participent. Nous voulons que des gens de partout au Nouveau-Brunswick participent à la conférence.

La conférence se tiendra à Moncton; on peut s'y rendre comme on peut se rendre d'ici à Montréal. L'idée est d'avoir, lors de cette journée, une organisation qui va réussir à attirer des gens pour leur permettre de se parler et de nous parler. Nous n'avons pas fait un choix en fonction des langues, mais en fonction des villes importantes dans les provinces pour refléter le Canada tout entier.

M. Pierre Dionne Labelle: Sur votre site Internet, vous mentionnez que les conférences se tiendront dans les deux langues officielles. Est-ce que chacune des conférences sera bilingue? Comment allez-vous fonctionner?

M. Hubert T. Lacroix: Selon la façon dont nous envisageons ces journées, les gens seront invités de nouveau. Je présume que certaines de ces conférences vont se tenir dans les deux langues si les gens dans la salle parlent les deux langues. Si ce n'est pas le cas, c'est la langue parlée par les gens qui sera utilisée. Encore une fois, il s'agit d'inclure les gens et de ne pas les exclure. Il y aura de l'interprétation officielle lors de certaines de ces rencontres.

M. Pierre Dionne Labelle: Certaines?

M. Hubert T. Lacroix: Je le répète: nous allons nous assurer que toutes les personnes qui parlent soit le français, soit l'anglais pourront s'exprimer dans la langue de leur choix, qu'elles seront très bien comprises par les autres et que l'organisation leur permettra d'avoir les moyens nécessaires pour le faire. Il est certain que ce sera fait de cette façon.

Le président: D'accord, merci.

[Traduction]

Monsieur Chisu, la parole est à vous.

[Français]

M. Corneliu Chisu (Pickering—Scarborough-Est, PCC): Monsieur Lacroix, je vous remercie de votre présence au Comité permanent des langues officielles.

La langue française est ma cinquième langue étrangère. Avec votre permission, je voudrais continuer en m'exprimant dans ma quatrième langue étrangère.

[Traduction]

Le 150^e anniversaire de notre Confédération est la fête de tous les Canadiens. Un nombre important de Canadiens sont de nouveaux immigrants plus ou moins unilingues. Comment prévoyez-vous intégrer cette mosaïque multiculturelle de notre pays à la promotion de notre précieuse dualité linguistique, qui est tellement importante pour l'avenir de notre pays? Envisagez-vous d'intégrer les médias audiovisuels des collectivités ethniques? La promotion de notre dualité linguistique est très importante pour elles.

M. Hubert T. Lacroix: Permettez-moi de revenir sur certaines choses que j'ai dites au sujet des conférences. Il s'agit de demander aux Canadiens ce qu'ils feront pour le 150^e. Ce sera fait à l'échelle régionale et locale, de sorte que nous espérons que chacune de ces collectivités sera en mesure de... Puisque les comités organisateurs seront des comités des régions et de ces municipalités, nous osons espérer qu'ils seront capables d'attirer les gens qui veulent participer, que ce soit par intérêt personnel ou par une association, une collectivité. On leur demandera « qu'allez-vous faire pour le 150^e anniversaire »?

Dans le cadre de ces conférences, le Canada de 2017 et de 2013 est un Canada qui compte des Canadiens de différentes origines. À mon avis, on ne peut rien faire si l'on ne tient pas compte du point de vue des gens auxquels on fait référence.

M. Corneliu Chisu: La dualité linguistique est très importante pour l'avenir de notre pays. Je pense que cette mosaïque multiculturelle devrait être intégrée au début de notre commémoration du 150^e. Je voulais seulement le mentionner.

Vous savez peut-être qu'à Toronto, l'une des plus grandes villes du Canada, il existe 174 langues parlées. Pour assurer la cohésion de notre pays, il est très important d'arriver à la dualité linguistique et qu'elle continue d'être au cœur des préoccupations de tous les Canadiens.

• (1620)

M. Hubert T. Lacroix: C'est pourquoi j'espère qu'à Toronto, le 26 avril, les représentants de ces communautés viendront discuter avec nous et les gens dans la salle, et qu'ils seront capables de s'exprimer sur les projets qu'ils voudraient voir se réaliser et qu'ils mèneront. Il ne s'agit pas qu'ils nous disent ce qu'il faudrait faire; il s'agit pour nous de faciliter les discussions, et c'est la grande différence.

Nous essayons de faciliter l'organisation, d'amener les gens à lancer des idées. Nous tentons d'agir comme des facilitateurs pour les

Canadiens. Nous ne leur demandons pas ce que nous devrions faire. Ce sera déterminé par les idées qui viendront de partout. Il s'agit de demander aux communautés « de quelle façon allez-vous célébrer le 150^e anniversaire »? Lorsque nous obtiendrons des réponses à Toronto ce jour-là, j'espère que les 174 langues parlées seront en partie représentées. Nous inviterons ces communautés, ces guides, ce jour-là, et leurs communautés et nous leur poserons la question.

Le président: Merci beaucoup. Nous aurons une dernière intervention. Par la suite, la séance sera suspendue pour cinq minutes afin de laisser entrer notre prochain témoin. Nous poursuivons.

[Français]

Madame Michaud, vous avez la parole.

Mme Élane Michaud (Portneuf—Jacques-Cartier, NPD): Monsieur le président, je vais laisser M. Benskin prendre la relève.

[Traduction]

Le président: Monsieur Benskin, je vous cède la parole.

M. Tyrone Benskin: Merci.

Il a été principalement question des services offerts dans diverses communautés, qu'il s'agisse de communautés de langue officielle en situation minoritaire ou... Notre mandat, et du même coup, le vôtre, consiste à promouvoir nos langues officielles. Ma question porte là-dessus.

Je me demande s'il y a une programmation particulière et je parle surtout du volet francophone.

[Français]

Est-ce qu'il y a une programmation particulière?

[Traduction]

Y a-t-il de la programmation qui présente au reste du Canada, comme nous y faisons référence maintenant, la programmation francophone? Dans le cadre de ces célébrations, existe-t-il quelque chose qui permettra aux anglophones, essentiellement, de l'Alberta d'avoir accès à la programmation francophone pour ainsi leur montrer qui nous sommes plutôt que de restreindre cela dans les communautés anglophones au Québec, les communautés francophones de l'extérieur du Québec? Existe-t-il une programmation qui favorise cela?

M. Hubert T. Lacroix: Monsieur Benskin, nous ne voulons pas que la programmation soit différente d'une province à l'autre, d'une histoire à l'autre. Nous espérons que les idées produiront une mosaïque. J'aime le mot « mosaïque »; je pense qu'il est bien choisi. Que ce soit par l'accès aux sites Web qui seront créés, la programmation ou tout ce que nous ferons, les Canadiens pourront profiter d'un espace public où l'on racontera des histoires sur le Canada, où ils pourront raconter leur histoire et commencer une discussion sur notre avenir. À quoi ressemblera le Canada plus tard? Que faisons-nous actuellement? Quelles sont nos préoccupations, nos grandes réalisations?

En ce qui concerne la programmation et ce que nous faisons actuellement — car je pense que c'est également important —, l'article 41 de la Loi sur les langues officielles précise que tous les ans, nous devons faire rapport sur ce que nous faisons. Si possible, je vous ferai parvenir les rapports que nous présentons. Chaque année, nous faisons la liste de tous nos programmes pour les francophones hors Québec, les anglophones du Québec et les associations que nous soutenons, les projets. Ce travail se poursuivra et s'intensifiera dans le contexte du 150^e anniversaire.

• (1625)

M. Tyrone Benskin: D'accord, mais je parle plus précisément de la couverture de la programmation francophone en Alberta, par exemple, pour inciter les anglophones de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan à chercher la programmation francophone, et pour la faire connaître. Nous ne parlons pas seulement de langue, mais de culture. L'une des façons de leur faire mieux connaître le Canada dans son ensemble, c'est de leur faire connaître la culture.

M. Hubert T. Lacroix: Je pense que c'est un élément très important. J'ose espérer que c'est ce que nous faisons grâce à notre présence dans les régions, dans les stations qui existent toujours. Devant tous les défis soulevés par les budgets, CBC/Radio-Canada a fait le choix de ne pas réduire sa présence, de garder ses stations ouvertes et de faire des choix dans d'autres volets. Nous savons que lorsque nous sommes présents dans une communauté, qu'il s'agisse de l'accès numérique, comme à Hamilton, ou

[Français]

dans la Rive-Nord ou la Rive-Sud près de Montréal,

[Traduction]

ou qu'il s'agisse de l'ouverture d'une nouvelle station en Colombie-Britannique, comme celle de Kamloops, ou d'une station de télévision à Regina ou de l'élargissement de nos services à Saskatoon — tout cela sert à promouvoir les services français et anglais de CBC/Radio-Canada, et dans les deux langues. À l'heure actuelle, un anglophone de l'Alberta a accès à Radio-Canada, et nous osons croire que la publicité croisée et les efforts que nous déployons pour nous faire connaître dans les programmes nous permettront de combler ce fameux fossé.

[Français]

Le président: D'accord.

Merci, monsieur Benskin.

M. Yvon Godin: Monsieur le président?

Le président: Oui, monsieur Godin?

M. Yvon Godin: Je veux juste m'assurer d'une chose.

Monsieur Lacroix, vous avez parlé du rapport du commissaire aux langues officielles. Il faudrait vous assurer de l'envoyer au comité, de façon à ce que nous en ayons un exemplaire.

M. Hubert T. Lacroix: Oui, absolument. D'ailleurs, il est sur notre site Web, monsieur Godin.

[Traduction]

Puis-je faire la promo de quelque chose?

Le président: Oui, monsieur Lacroix.

M. Hubert T. Lacroix: Quelque chose de très important, et aussi d'amusant, se tiendra vendredi. Vous vous souvenez du livre *Deux solitudes*, de Hugh MacLennan? C'est un livre formidable. L'émission *Homerun*, qui est en ondes lors du retour à la maison à Montréal sur les ondes de CBC, enregistre une émission dans un magasin de la chaîne Chapters, au cours de laquelle Jay Baruchel,

qui est un acteur aux États-Unis, va traverser... Nous lui avons demandé et il a accepté avec enthousiasme. On parlera des anglophones qui grandissent dans un milieu francophone, tout comme dans le livre *Deux solitudes*, écrit il y a 50 ans.

Nous avons organisé une semaine « Le Combat des livres », et nous avons mis les gens au défi de relire ce livre et de nous livrer, vendredi, leurs impressions actuelles sur le fait de grandir en anglais, s'ils sont anglophones, à Montréal, ou en français...

[Français]

dans un milieu anglophone.

[Traduction]

Le président: Est-ce au magasin Chapters du boulevard Saint-Laurent?

M. Hubert T. Lacroix: C'est au coin de McGill College et Sainte-Catherine.

Je le mentionne seulement parce qu'il s'agit d'un exemple intéressant de ce que nous faisons pour faire la promotion de *Deux solitudes*.

M. Tyrone Benskin: J'aimerais apporter une correction pour le compte rendu. Jay est l'un de mes amis; c'est un acteur canadien qui travaille aux États-Unis.

M. Hubert T. Lacroix: Oui, c'est exact. J'espère que je n'ai pas dit qu'il était un acteur américain. En fait, sa femme, Alison Pill, est aussi une actrice canadienne. Ils se sont mariés aux États-Unis.

M. Tyrone Benskin: Oui.

[Français]

Le président: Monsieur Lacroix, je vous remercie de votre témoignage, qui est fort apprécié.

[Traduction]

Nous allons suspendre la séance pendant cinq minutes.

• (1625)

(Pause)

• (1630)

[Français]

Le président: Nous poursuivons maintenant la 66^e séance du Comité permanent des langues officielles.

Nous avons devant nous les témoins qui vont comparaître pendant la deuxième heure.

[Traduction]

Nous accueillons M. Ostola, vice-président de la Direction générale de la conservation et de la commémoration du patrimoine de Parcs Canada.

Bienvenue. Vous pouvez livrer votre exposé.

M. Larry Ostola (vice-président, Direction générale de la conservation et de la commémoration du patrimoine, Parcs Canada): Merci beaucoup.

• (1635)

[Français]

Merci, monsieur le président, messieurs les vice-présidents, honorables députés membres du Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes du Canada.

[Traduction]

Merci beaucoup de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui.

[Français]

À titre de champion des langues officielles de Parcs Canada, je suis heureux de vous faire part de la façon dont nous ferons la promotion de la dualité linguistique lors des activités que nous offrirons aux Canadiens sur la « Route vers 2017 », qui nous mènera aux célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération, en 2017.

En fait, je devrais plutôt parler des activités que nous offrons, puisque l'un des premiers thèmes de ces célébrations, le bicentenaire de la guerre de 1812, en constitue déjà un exemple concret.

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, vous me permettez une courte mise en contexte à propos de notre agence qui, avec ses 167 lieux historiques nationaux, ses 44 parcs nationaux et ses 4 aires marines nationales de conservation, est présente dans des centaines de collectivités partout au pays, dont plusieurs sont en situation linguistique minoritaire. Cette présence fait d'ailleurs de Parcs Canada l'un des plus importants joueurs de l'industrie touristique au pays.

[Traduction]

Voici le mandat confié à Parcs Canada au nom de la population canadienne:

... protéger et mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Voici également notre vision:

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

Grâce à l'excellent travail des hommes et des femmes dévoués qui font partie de notre équipe et à leur passion sincère pour notre patrimoine collectif, Parcs Canada est reconnu, à l'échelle nationale et internationale, comme étant un chef de file mondial de la protection et de la conservation du patrimoine.

Grâce à sa présence dans des centaines de collectivités de partout au Canada, notamment dans un grand nombre de collectivités de langue officielle en situation minoritaire, on estime à plus de 3 milliards de dollars, selon des données récentes, les retombées économiques globales engendrées par notre agence, ce qui profite à tous les Canadiens d'un océan à l'autre.

Pour engager les gens à mieux comprendre, sur les plans émotionnel et intellectuel, l'essence du Canada, nous devons sensibiliser les Canadiens et susciter leur engagement envers leur langue officielle.

[Français]

Pour Parcs Canada, la reconnaissance, voire la promotion de la dualité linguistique va bien au-delà d'une simple exigence légale. Pour notre agence, la dualité linguistique constitue l'une des caractéristiques identitaires qui font du Canada ce qu'il est.

C'est pourquoi nous avons rapidement adopté les nouvelles technologies, par exemple.

Grâce à ces nouvelles technologies, nous sommes maintenant en mesure de mousser la dualité linguistique de notre pays en rejoignant nombre de personnes, notamment les Canadiens en situation linguistique minoritaire, et en interagissant avec elles non seulement dans les grands centres ou aux endroits où nous sommes présents, mais également directement chez eux.

Les occasions offertes par ces nouveaux médias ont vite pris une importance stratégique pour nous et sont devenues un outil indispensable pour atteindre de nouveaux auditoires dans les deux langues officielles.

[Traduction]

À titre indicatif, les chaînes YouTube nationales de Parcs Canada, en français et en anglais, comptent plus d'un million de vidéos visionnées, avec près de 1 500 abonnés et environ 150 vidéos publiées venant des quatre coins du pays.

Le fil de nouvelles Twitter national de Parcs Canada a plus de 30 000 abonnés.

Le compte de la marque nationale de Parcs Canada sur Facebook compte plus de 13 000 amis qui ont collectivement 2 millions d'amis.

Que ce soit sur Twitter, sur YouTube, sur Facebook ou sur notre site Web, ou même sur notre site intranet, toutes nos publications et communications sont diffusées simultanément dans les deux langues officielles.

Grâce aux nouveaux médias, nous pouvons maintenant joindre et mobiliser plus de Canadiens que jamais — des jeunes Canadiens, des néo-Canadiens, des Canadiens urbains, des Canadiens qui vivent dans des collectivités de langue officielle en situation minoritaire — et partager notre passion avec eux dans la langue officielle de leur choix.

En route vers 2017, ces nouveaux médias nous aideront également à promouvoir la dualité linguistique dans notre grand pays. Toutefois, nos efforts ne se limitent pas seulement aux nouveaux médias.

[Français]

La dualité linguistique du Canada était déjà au cœur même des célébrations qui ont marqué le centenaire de Parcs Canada en 2011, et ce sera encore le cas, alors que nous faisons « Route vers 2017 ». Déjà, les activités et événements célébrant le bicentenaire de la guerre de 1812, un des jalons marquants de notre histoire, témoignent de notre engagement à faire une place égale aux deux langues officielles du Canada.

[Traduction]

De Terre-Neuve à l'Ontario, Parcs Canada gère plus de 20 des plus importants sites historiques nationaux associés à la guerre de 1812. Nous garderons ces sites à l'avant-scène des commémorations du gouvernement du Canada jusqu'en 2014, et nous continuerons de raconter comment les anglophones, les francophones et les peuples autochtones, en travaillant ensemble, ont réussi à défendre leur territoire et leur mode de vie, établissant ainsi les fondations du Canada bilingue qui fait maintenant notre fierté.

Dans chacun de ces endroits, la population canadienne est invitée à venir célébrer avec nous en participant à des activités et à des événements qui accordent une place égale aux deux langues officielles. Ces activités se poursuivront à mesure que nous atteindrons et célébrerons d'autres jalons importants menant au 150^e anniversaire de la Confédération canadienne.

Une autre partie importante de la contribution de Parcs Canada à ces célébrations sera de mettre davantage l'accent sur la création de liens entre les jeunes Canadiens et les lieux de leur patrimoine national avant, pendant et après 2017. Notre objectif est de créer des liens qui dureront toute la vie entre les jeunes et leur patrimoine, tout en les exposant à l'autre langue officielle. Nous croyons que cela contribuera à façonner la prochaine génération de gardiens de notre patrimoine parmi lesquels on retrouvera nos futurs visiteurs, collaborateurs et employés, qui refléteront de façon tangible la dualité linguistique du Canada.

Lorsqu'il a comparu devant vous en décembre, le commissaire aux langues officielles a déclaré que la dualité linguistique faisait partie intégrante de l'histoire et de l'identité du Canada, et que les Pères de la Fédération, et ceux inspirés par leur exemple, considéraient la question de la langue comme l'un des principes fondamentaux du respect.

À Parcs Canada, nous sommes tout à fait d'accord avec lui. La dualité linguistique augmente notre attrait auprès des visiteurs de toutes les régions du Canada et de nombreuses autres régions du monde. Notre image de marque se veut particulièrement accueillante et la dualité linguistique vient renforcer la chaleur de notre accueil.

● (1640)

[Français]

Mesdames et messieurs les députés, depuis plus de 100 ans, Parcs Canada non seulement protège, mais aussi raconte notre patrimoine et notre histoire et leur donne vie. Nous allons mettre à contribution toute l'expérience, tout le leadership et surtout toute la passion qui nous animent pour offrir aux Canadiens et Canadiennes des occasions exceptionnelles de prendre part à cette grande fête qui est la leur et renforcer, chemin faisant, la dualité linguistique canadienne.

Je vous remercie de l'aimable attention que vous m'avez accordée aujourd'hui. Je serai heureux maintenant de répondre à vos questions.

[Traduction]

Merci beaucoup. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Ostola.

[Français]

J'ai eu des discussions avec les députés du comité et j'ai décidé que nous allions discuter la semaine prochaine, lors de notre séance de mardi, des motions que j'ai reçues.

[Traduction]

Il nous reste environ 45 minutes pour les questions et les commentaires.

Nous allons d'abord donner la parole à M. Godin.

[Français]

M. Yvon Godin: Merci, monsieur le président.

Monsieur Ostola, bonjour. Je vous souhaite la bienvenue à notre réunion.

Le commissaire aux langues officielles avait mené une vérification chez Parcs Canada, de mai à octobre 2011, afin de déterminer dans quelle mesure l'agence respectait ses obligations linguistiques envers les visiteurs. Le rapport final a été publié en septembre 2012. Le commissariat était plus ou moins satisfait de la mise en oeuvre d'une de ses recommandations concernant la consultation de communautés de langue officielle en situation minoritaire. Selon le commissaire, Parcs Canada doit « établir, le plus rapidement possible, un

mécanisme formel pour consulter régulièrement les communautés de langue officielle [...] [sur les] plans national, provincial et régional afin de connaître leurs besoins particuliers touchant ses activités et ses programmes ».

Depuis la publication du rapport du commissaire aux langues officielles en septembre 2012, avez-vous pris des mesures pour consulter plus régulièrement les communautés de langue officielle en situation minoritaire?

M. Larry Ostola: Je vous remercie de votre question, monsieur.

Nous avons travaillé étroitement avec le Commissariat aux langues officielles tout au long de la vérification qui a été menée. Nous avons d'ailleurs été très contents d'avoir l'occasion de participer à cette vérification, parce que nous pensons que cela permet de vérifier nos activités relatives aux langues officielles alors que nous nous dirigeons vers 2017. Il est toujours intéressant d'avoir un point de vue extérieur sur nos activités et sur la façon dont elles sont menées. La vérification comme telle est donc arrivée au bon moment, selon nous. Nous sommes bien conscients des recommandations du Commissariat aux langues officielles et surtout, bien sûr, de la recommandation que vous avez mentionnée, celle d'une consultation plus étroite avec les communautés en situation linguistique minoritaire.

Nos unités de gestion, c'est-à-dire nos gens sur le terrain, ont déjà eu l'occasion, dans le passé, de consulter ces communautés. Il y a aussi des occasions de consultation officielle. Par exemple, nous développons en ce moment, sur le terrain, des plans de gestion et des occasions de consultation. À la suite de la recommandation faite par le Commissariat aux langues officielles, nous avons, bien sûr, l'intention de continuer sur ce chemin et de continuer à développer des stratégies pour augmenter la consultation de ces communautés.

● (1645)

M. Yvon Godin: On nous dit que, dans les parcs, vous avez remplacé le service d'interprétation par des panneaux. Pouvez-vous envoyer au comité, d'ici le 1^{er} mars 2013, la liste de tous les sites qui ont vu leur service d'interprétation disparaître? Il y a quelque temps, c'était un humain qui était sur place. Je vois difficilement comment un panneau peut répondre à des questions. Il peut donner de l'information, mais pas répondre aux questions. Quand les gens allaient dans les parcs, il y avait des personnes. Maintenant, des panneaux auraient remplacé ces gens.

M. Larry Ostola: Nous serons heureux de vous fournir l'information que vous avez demandée.

Certains de nos sites ont été convertis en un service non personnalisé, et je pense que c'est à cela que vous faites allusion. Il y a différents moyens. Par exemple, les nouvelles technologies peuvent nous aider relativement à l'interprétation.

Comme je l'ai dit, nous nous ferons un plaisir de vous fournir les informations.

M. Yvon Godin: Monsieur Ostola, si on parle d'une pancarte sur un site montrant un tigre et qu'on indique de quel pays d'Afrique il vient, ce n'est pas grave. Toutefois, si on se trouve dans un parc et qu'on perd des jeunes pour donner de l'interprétation, je pense que c'est une autre histoire. Comme on le sait, le gouvernement a imposé des compressions budgétaires. Or les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération vont avoir lieu bientôt. On a souvent parlé de la commémoration de la guerre de 1812. Je ne sais pas combien de millions de dollars ont été dépensés à cette fin, mais je pense qu'à certains égards, on perd quelque chose.

Une autre suggestion concerne l'accessibilité des parcs. Je vais vous donner un exemple. Il y a des journées spéciales pendant lesquelles l'accès aux parcs peut être gratuit. Comme les célébrations du 150^e vont bientôt arriver, ce serait une façon d'inviter les gens à connaître davantage notre pays.

Le lieu historique national de Grand-Pré est un autre exemple. Il a été reconnu par l'UNESCO, ce qui est important pour les Acadiens. Au sujet de ce site, je veux féliciter la Société nationale de l'Acadie, qui a fait du bon travail.

Il serait également important de faire connaître l'histoire acadienne et d'inviter les gens qui parlent l'autre langue à participer à cela. De cette façon, tout le monde pourrait y contribuer. Qu'en pensez-vous?

M. Larry Ostola: J'aimerais d'abord vous remercier et vous dire que je suis tout à fait d'accord avec vous. Le lieu historique national de Grand-Pré et son inscription sur la Liste du patrimoine mondial sont pour nous une source de grande fierté. C'était un événement très important, non seulement pour l'agence, mais aussi pour tous les Canadiens qui ont appris cette nouvelle.

M. Yvon Godin: Dans les provinces de l'Atlantique, 20 lieux historiques mettent en valeur l'histoire des Acadiens. Une de nos inquiétudes concerne la façon dont ces sites sont touchés par les compressions.

M. Larry Ostola: Dans le cadre du budget de 2012, Parcs Canada a été appelé à faire sa part, mais il reste que d'un bout à l'autre du pays, dans nos lieux historiques et nos parcs nationaux, nous avons une équipe dynamique et professionnelle qui est prête à servir les Canadiens avec enthousiasme dans la langue de leur choix. Cet aspect demeure inchangé.

M. Yvon Godin: Oui, mais monsieur Ostola, vous parlez de la langue de leur choix et vous faites allusion aux pancartes. Des compressions ont été appliquées et des panneaux ont été mis en place. Je sais que vous voulez faire votre part, mais il y a des pertes. Je ne doute aucunement que les gens sur place font de leur mieux. Je ne mets absolument pas en question le travail qui se fait dans les parcs. Je parle plutôt des compressions qui ont été faites et des répercussions que cela va entraîner.

Le président: Merci, monsieur Godin.

Vous pouvez répondre brièvement, monsieur Ostola.

M. Larry Ostola: Nous envisageons avec confiance de continuer à fournir des services de grande qualité aux Canadiens et Canadiennes partout au pays. C'est ce que nous faisons depuis 100 ans.

Le président: D'accord. Merci.

Monsieur Gourde, vous avez la parole.

• (1650)

M. Jacques Gourde: Merci, monsieur le président.

Monsieur Ostola, je vous remercie d'être parmi nous cet après-midi.

Dans votre présentation, j'ai remarqué les statistiques portant sur les réseaux sociaux qui visent à promouvoir Parcs Canada. C'est intéressant.

Combien de temps vous a-t-il fallu pour atteindre ce niveau d'achalandage? Avez-vous des projections pour la période allant jusqu'à 2017? Pourrait-on rejoindre 80 p. 100 des Canadiens par l'entremise de ces réseaux?

M. Larry Ostola: Je vous remercie de la question.

Comme je l'ai mentionné dans ma présentation, nous pensons que dans notre cas — et d'ailleurs dans celui d'autres organisations —, les médias sociaux sont très prometteurs. Par contre, je dois vous dire dès le départ que je ne suis pas expert en nouvelles technologies. Mes enfants le sont peut-être, mais pas moi. Cela dit, Parcs Canada s'implique dans ce domaine depuis plusieurs années. En ce qui concerne l'utilisation de réseaux sociaux comme YouTube, Twitter et Facebook, nous croyons être des chefs de file.

Pour le moment, je ne peux pas vous remettre de projections pour les années à venir, mais je prends note de votre demande. Je vais demander à nos spécialistes de vous fournir les renseignements qui traitent de la croissance future.

M. Jacques Gourde: Vous parlez de quelques années. Est-ce depuis environ cinq ans que...

M. Larry Ostola: Je dirais entre trois et cinq ans.

M. Jacques Gourde: C'est donc déjà un succès à la base. C'est comme une boule de neige: plus elle roule, plus elle grossit.

J'ai aussi remarqué que 20 sites faisant la promotion de la guerre de 1812 resteraient opérationnels. Pouvez-vous me dire ce qui va rester opérationnel jusqu'en 2014?

M. Larry Ostola: En ce qui concerne la commémoration du bicentenaire de la guerre de 1812, comme je l'ai mentionné lors de ma présentation, nous sommes responsables d'environ une vingtaine de sites très importants directement liés aux événements de cette époque. On peut penser au lieu historique national du Canada du Fort-George, qui est situé à Niagara-on-the-Lake en Ontario, ou au lieu historique national du Canada des Hauteurs-de-Queenston, qui n'est pas loin de là. Nous sommes responsables de ces sites. Il y a eu une programmation très importante dans ces endroits. Ce fut le cas en 2012 et cela se poursuivra jusqu'en 2014. Par ailleurs, des activités ou des initiatives spéciales sont organisées à d'autres endroits que ces sites.

Je peux vous donner quelques exemples. En consultation avec le ministère du Patrimoine canadien et des Langues officielles, on a développé un produit audiovisuel en six parties sur des personnages comme Brock, Tecumseh, Laura Secord et Charles-Michel d'Irumberly de Salaberry. On a pu les voir à la télévision. On continue à collaborer avec le ministère du Patrimoine canadien et des Langues officielles pour des projets liés aux nouveaux médias. On a une collaboration internationale avec le service américain des parcs pour produire un livret en collaboration avec *National Geographic*. Il va servir de guide pour les citoyens dans les sites qui sont liés aux événements de cette époque.

Une autre initiative s'appelle « 1812 En Tournée ». C'est une sorte d'exposition itinérante qui va être présentée dans plus de 40 lieux au cours des prochaines années. Les gens pourront y obtenir des informations supplémentaires sur le bicentenaire des événements de 1812.

M. Jacques Gourde: Quels sont les meilleurs sites à visiter pour se rappeler que les anglophones, les francophones et les peuples autochtones se sont tous réunis pour faire face à l'arrivée de l'armée américaine?

M. Larry Ostola: Plusieurs sites sont extrêmement importants et émouvants. Par exemple, au mois d'octobre dernier, une grande cérémonie a eu lieu sur un site que j'ai mentionné plus tôt, soit le lieu historique national du Canada des Hauteurs-de-Queenston. Cette cérémonie a eu lieu le jour même du 200^e anniversaire de la mort du général Isaac Brock. Plus de 15 000 Canadiens et visiteurs internationaux étaient rassemblés sur le site pour cet événement. C'est un site tout à fait spécial. Cependant, un autre site souligne cette collaboration entre les différentes populations de cette époque. Je pense au lieu historique national de la Bataille-de-la-Châteauguay, près de Montréal, où des événements majeurs ont eu lieu en 1813. Ce site est aussi géré par Parcs Canada.

Il y a également plusieurs autres sites.

M. Jacques Gourde: Je tiens à remercier les représentants de Parcs Canada du travail que vous faites dans le cadre de la commémoration du bicentenaire de la guerre de 1812. Cette partie de notre histoire était méconnue au Québec. Je pense que les jalons de notre société canadienne partent de ces faits historiques et que nous devons en faire la promotion. Parcs Canada a très bien accompli son travail à cet égard. Nous souhaitons que ce genre d'activité soit davantage reconnu dans les prochaines années.

On dit que du côté américain, c'était plus ou moins important. Ils ne tiennent pas nécessairement à faire la promotion de cette guerre qu'ils ont perdue.

• (1655)

Le président: Merci.

Monsieur Dion, vous avez la parole.

L'hon. Stéphane Dion: Je pense que le côté propagandiste de l'approche du gouvernement a beaucoup nui, mais cela demeure un événement important. On peut apprendre de cela et essayer de mieux faire les choses à l'avenir.

Je veux d'abord remercier M. Ostola d'être ici et lui dire à quel point il est important de travailler avec lui, en tant que représentants de la population, pour que les parcs et les sites historiques demeurent des joyaux. On y croit beaucoup.

Que voulez-vous exactement pour l'an 2017? Si on veut célébrer, il faut qu'il se passe des choses spéciales dans les parcs. Je comprends que vous faites de bonnes choses, mais que souhaitez-vous pour l'an 2017?

M. Larry Ostola: Si on pense aux lieux historiques nationaux et aux parcs nationaux que vous avez mentionnés, pour Parcs Canada, 2017 est une occasion en or non seulement pour fêter les 150 ans de la Confédération, mais aussi pour vraiment prendre le temps nécessaire et saisir l'occasion de générer de l'intérêt et de la passion pour notre patrimoine, qu'il soit culturel, historique ou naturel. Je pense que Parcs Canada est bien placé pour appuyer cet effort et vraiment encourager les gens à vivre leur patrimoine de façon active, ainsi que de participer et d'apprendre sur notre histoire naturelle.

Je pense que si on peut cheminer et accomplir une partie de cet objectif, ce serait du travail bien fait.

L'hon. Stéphane Dion: Soyons précis. C'est difficile, parce que le gouvernement n'a pas donné d'indication sur la façon dont il voulait fêter 2017. Notre exercice est peut-être un peu prématuré, mais essayons d'être imaginatifs pour le rapport qu'on doit rédiger. Si on vous donnait une page blanche, que souhaiteriez-vous qu'on y mette afin qu'on sente qu'on lance quelque chose?

Il faut se préparer. Si on se réveille en 2017 et qu'on commence alors quelque chose sans s'être préparés ou sans avoir préparé les Canadiens, on risque de rater notre coup.

Que souhaiteriez-vous voir dans notre rapport qu'on ne retrouve pas au moment où l'on se parle. Qu'aimeriez que nous recommandions au gouvernement?

M. Larry Ostola: Nous aimerions que les Canadiens saisissent l'occasion, comme je l'ai mentionné plus tôt, de vivre vraiment l'expérience de leur patrimoine et qu'on les encourage à le faire, non seulement en 2017, mais dans les années qui mènent à 2017.

Comme on l'a souligné plus tôt, c'est un processus. C'est non seulement la commémoration d'une année, mais d'une série d'événements et d'anniversaires de commémoration qui vont mener ultimement jusqu'en 2017.

L'hon. Stéphane Dion: En ce moment, des efforts sont faits par le gouvernement et par vous-même pour que les Canadiens sachent où sont les parcs et qu'ils en profitent. Vous avez des informations sur les sites historiques. Que faut-il faire de plus pour ne pas rater 2017?

M. Larry Ostola: On parle beaucoup des anniversaires, des commémorations et ainsi de suite. Pensons à l'anniversaire du début de la Première Guerre mondiale, à la guerre de 1812 ou à la Confédération. Je pense qu'il y a peut-être une façon de lier ensemble ces anniversaires et ces commémorations pour dresser un portrait du pays en regardant où on a commencé, où on est allés et où on s'en va. Je pense qu'il y a une façon d'utiliser ces célébrations pour atteindre ce but.

L'hon. Stéphane Dion: Quel type de joueurs voulez-vous être dans tout cela? Recommandez-vous au gouvernement d'établir une nouvelle structure à cet égard? Sommes-nous déjà bien équipés? Cela va-t-il se faire tout seul?

M. Larry Ostola: Parcs Canada est l'institution idéale pour ces anniversaires et ces commémorations. Comme vous le savez, nous sommes présents dans chaque province et dans chaque territoire, que ce soit par nos lieux historiques nationaux ou nos parcs nationaux. Je pense que nous sommes bien placés sur le terrain pour vraiment encourager les Canadiens à fêter ensemble, à fêter avec nous et à voir jusqu'à quel point il y a eu des changements au cours de ces 150 ans.

L'hon. Stéphane Dion: Que vous manque-t-il en ce moment?

M. Larry Ostola: Je pense...

L'hon. Stéphane Dion: Voulez-vous simplement que le gouvernement annonce sa volonté que l'on fasse cela de façon très active?

• (1700)

M. Larry Ostola: Comme je l'ai dit en réponse à une autre question, on a une équipe déjà en place partout au pays. Il s'agit de gens passionnés par l'histoire du Canada ou par l'histoire naturelle du Canada. Ils sont prêts à accueillir les Canadiens. Je pense qu'on a tout ce qu'il faut à cet égard pour participer activement non seulement aux événements de 2017, mais aussi aux événements qui vont mener à 2017.

L'hon. Stéphane Dion: Heureusement, vous n'avez rien à demander. C'est bien.

Pourrait-on penser à quelque chose de très marquant et qui frapperait les gens? Par exemple, on pourrait décider que, au cours de l'année 2017, l'accès aux parcs serait gratuit. Pourrait-on faire quelque chose de cette nature? On parlerait 10 fois plus des parcs nationaux si on faisait quelque chose du genre.

M. Larry Ostola: Justement, on parle activement à des partenaires comme le ministère du Patrimoine canadien et des Langues officielles pour voir quelles sont non seulement les possibilités pour 2017, mais aussi les possibilités en route vers 2017. Quelles sont les activités et les initiatives qu'on pourrait entreprendre pour inspirer les gens à découvrir leur patrimoine?

L'hon. Stéphane Dion: Vous êtes à la recherche de nouvelles initiatives.

M. Larry Ostola: Je dois dire qu'on est toujours ouverts à des suggestions. On en reçoit d'ailleurs de la part de la population et de nos collègues d'autres agences et d'autres organisations. Cette réflexion qui se poursuit présentement va nous amener en 2017.

L'hon. Stéphane Dion: Lors de cette collecte de suggestions, quel rapport avez-vous avec les communautés de langue officielle?

M. Larry Ostola: Comme je l'ai mentionné, dans le passé, on a déjà eu l'occasion, dans les parcs et les sites, de travailler et de parler avec des communautés linguistiques spécifiques. On aura sûrement l'occasion de le faire encore à l'avenir. On veut connaître leurs points de vue. Ces consultations vont nourrir notre réflexion sur l'approche qu'on va adopter pour 2017.

L'hon. Stéphane Dion: Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Galipeau, vous avez la parole.

M. Royal Galipeau: Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Merci beaucoup d'être ici aujourd'hui, monsieur Ostola.

J'aimerais vous dire que j'ai beaucoup aimé le ton et l'énergie des questions posées par M. Dion. Si je ne me trompe pas, Parcs Canada offre déjà l'entrée gratuite pendant un an à tous les nouveaux Canadiens. Ce qu'il suggère pour tous les Canadiens — eh bien, on a déjà fait un pas dans cette direction.

Mon premier employeur était Parcs Canada, à Prince Albert, en Saskatchewan.

[Français]

Je faisais de l'interprétation dans le musée.

[Traduction]

J'ai aussi répondu au courrier des admirateurs de Grey Owl. Il est décédé en 1938, et en 1965, il recevait toujours du courrier de ses admirateurs. J'ai lu tous ses livres et j'ai répondu au courrier. La plupart des lettres concernaient la conservation de l'environnement. Parcs Canada a toujours trouvé cela important.

Le canal Rideau est très près de nous. Il a été construit à la fin des années 1820, essentiellement pour aider les militaires à nous protéger en cas de nouvelle attaque venant des États-Unis, car à l'époque, on avait encore à l'esprit les événements de 1812. Le canal Rideau fait maintenant partie des sites du patrimoine mondial. Quel effet cela a-t-il eu sur le nombre de visiteurs?

De plus, surtout dans les régions de la province où il n'y a pas beaucoup de francophones, que faisons-nous pour aider les visiteurs dans les deux langues officielles?

•(1705)

M. Larry Ostola: Merci beaucoup d'avoir posé la question.

Tout d'abord, permettez-moi de dire que je suis très heureux que vous ayez eu l'occasion de profiter directement du parc national de Prince Albert, un joyau de notre système de parcs nationaux.

Il y a quelques années, lorsque le canal Rideau a été désigné site du patrimoine mondial, c'était effectivement, comme dans le cas de Grand Pré...

M. Royal Galipeau: J'étais là.

M. Larry Ostola: ... — oui, vous l'étiez —, c'était donc un événement très important. Encore une fois, comme dans le cas de Grand Pré, nous en avons tous tiré une grande fierté.

En ce qui concerne votre question sur la façon de communiquer avec les collectivités en situation de minorité linguistique, dans toutes nos activités — les activités d'interprétation, les communications, les publications, etc. — nous nous efforçons de veiller à communiquer avec les gens dans la langue de leur choix.

Nous respectons vraiment le fait qu'il y a différentes communautés linguistiques dans différentes régions du Canada, et nous faisons tout en notre pouvoir pour respecter non seulement l'intention, mais aussi l'esprit de la Loi sur les langues officielles dans nos communications avec ces gens. En effet, ils ont accès à des programmes d'interprétation dans la langue officielle de leur choix, etc.

Nous voulons continuer d'offrir ce service pour que les gens puissent s'attendre, lorsqu'ils nous visitent, à recevoir un accueil chaleureux qui correspond à notre image de marque, dans la langue officielle de leur choix.

M. Royal Galipeau: Merci, et je suis satisfait de la réponse que vous m'avez donnée, mais j'aimerais vous rappeler que je ne suis pas tout à fait satisfait des réponses que vous avez données à M. Dion. J'espère que vous communiquerez avec nous dès que vous pourrez être plus précis.

J'aimerais partager mon temps avec mon collègue.

Le président: Allez-y, monsieur Chisu.

M. Cornéliu Chisu: Merci beaucoup.

Monsieur Ostala, merci beaucoup de votre exposé.

D'après ce que je comprends, Parcs Canada a le mandat de protéger et de présenter le patrimoine naturel et culturel du Canada. Parcs Canada est très bien connu dans le monde et est un exemple de préservation de la nature et du patrimoine. J'aimerais aussi vous féliciter d'avoir récemment célébré vos 100 ans.

M. Larry Ostola: Merci.

M. Cornéliu Chisu: La dualité linguistique est-elle l'un des éléments du patrimoine culturel qui sera célébré par Parcs Canada pendant les événements du 150^e anniversaire de la Confédération, et si oui, comment cela sera-t-il intégré au nouveau parc urbain national de la Rouge, dont la création sera bien entamée en 2017?

Ce parc sera facilement accessible à un grand nombre de Canadiens. Vous serez à la portée de 20 p. 100 de la population canadienne sur ces 100 kilomètres.

Comment le parc sera-t-il utilisé pour faire la promotion de notre bilinguisme, et non seulement notre bilinguisme, mais aussi notre patrimoine culturel et nos autres parcs nationaux?

M. Larry Ostola: Ma réponse a plusieurs volets. Pour répondre au premier point que vous avez soulevé, nous avons certainement l'intention de veiller à ce que la dualité linguistique soit activement reflétée et respectée dans tout ce que nous entreprenons dans le cadre du 150^e anniversaire de la Confédération.

L'une des façons les plus efficaces d'y parvenir, c'est de veiller à ce que lors de leurs visites, que ce soit dans les sites historiques ou dans les parcs nationaux, les Canadiens puissent utiliser la langue de leur choix, tout en se sentant bien accueillis, d'une façon qui les encourage à en apprendre plus sur leur patrimoine. C'est une manière très importante de contribuer à la promotion de la dualité linguistique dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire.

Vous avez aussi soulevé la question du parc urbain national de la Rouge, et vous avez précisé qu'il représentait une occasion en or — et vous avez bien raison. Il est situé au coeur de la plus grande région urbaine du Canada, et il permet vraiment de toucher différentes collectivités, et des collectivités dont les habitants, souvent, n'ont peut-être pas eu l'occasion de profiter directement de nos parcs et de nos sites historiques nationaux.

Nous avons l'occasion de faire la promotion de la dualité linguistique, une réalité du Canada, mais aussi, par l'entremise de programmes et d'initiatives que nous mettons sur pied dans le parc urbain de la Rouge, de vraiment aider les gens. Encore une fois, ce sont des gens qui peuvent venir de différents endroits et qui ont vécu des expériences différentes, et qui n'ont peut-être pas eu l'occasion de profiter directement du patrimoine canadien. À mon avis, nous aurons l'occasion de les inspirer et de susciter leur enthousiasme.

S'ils choisissent de visiter d'abord le parc urbain de la Rouge, peut-être que l'été suivant, ils choisiront de visiter la forteresse de Louisbourg, au cap Breton, ou peut-être qu'ils aimeraient visiter les parcs nationaux des Rocheuses. C'est l'occasion d'utiliser cette première visite comme tremplin pour encourager les gens à en apprendre plus sur notre patrimoine commun.

• (1710)

M. Cornéliu Chisu: Y a-t-il déjà des plans mis en oeuvre pour les célébrations de 2017 au parc de la Rouge, ou est-il trop tôt pour s'occuper de cette activité? Je pose simplement la question, parce que mon expérience militaire me dit qu'il faut planifier les choses.

M. Larry Ostola: Je répète que nous discutons activement avec un certain nombre de partenaires pour élaborer les activités et les projets qui pourraient se réaliser en vue de 2017 et en 2018. Nous ne pouvons donner aucune précision sur le parc de la Rouge pour le moment, sauf qu'il fera partie de la planification visant 2017.

M. Cornéliu Chisu: Merci beaucoup.

[Français]

Le président: Merci.

Madame Michaud, la parole est à vous.

Mme Éloïse Michaud: Je vous remercie beaucoup, monsieur Ostola, d'être avec nous aujourd'hui. J'ai plusieurs questions à vous poser.

À la suite de votre présentation, j'ai cru comprendre que nous sommes tous d'accord qu'il est fondamental que Parcs Canada soit la vitrine de nos deux langues officielles et apporte une vision pancanadienne du patrimoine linguistique. Par contre, il est évident que les compressions que vous avez subies dans le cadre du dernier

budget ont un impact sur les communautés de langue officielle. Au sein de Parcs Canada, a-t-on évalué l'effet de ces compressions de 29 millions de dollars sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire?

M. Larry Ostola: Je vous remercie de votre question.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, il y a eu des compressions à la suite du budget de 2012. Nous sommes bien conscients de ces réductions et des changements qui ont eu lieu mais, comme je l'ai déjà dit, on demeure avec l'équipe qu'on a en place et les gens qu'on a en place, parce que...

Mme Éloïse Michaud: Excusez-moi de vous interrompre, mais j'ai plusieurs questions à poser. Je cherche à savoir si, oui ou non, Parcs Canada a vraiment fait une évaluation de l'impact des compressions sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

M. Larry Ostola: On a regardé cela de façon globale, mais il n'y a pas eu d'étude spécifique.

Mme Éloïse Michaud: Est-ce envisagé par Parcs Canada?

M. Larry Ostola: Quand la question de la vérification au chapitre des langues officielles a été posée, l'une des choses que j'ai mentionnées au tout début est tout le volet des communautés linguistiques en situation minoritaire. Je pense qu'il y a une possibilité de regarder ce volet.

Mme Éloïse Michaud: Ce serait très intéressant. Du côté du comité, on devrait se pencher là-dessus et votre évaluation serait très importante pour nous. Dès qu'elle sera complétée, pourriez-vous nous la faire parvenir, s'il vous plaît?

Poursuivons un peu sur le même sujet. On sait déjà que les compressions ont des impacts directs dans les communautés de langue officielle. Je pense, entre autres, à la fermeture du lieu historique national du Canada de la Maison-Riel, au Manitoba. Ce lieu n'a plus de guide pour parler un peu du patrimoine, de l'importance de cette maison et du personnage qu'était Louis Riel pour les Métis et les francophones vivant ailleurs au Canada.

Je pense aussi au lieu historique national du Canada de la Maison-Laurier qui se trouve ici, à Ottawa. D'ici peu, ce site n'aura également plus de guide. On a éliminé 600 emplois partout au pays et on pense même hausser les tarifs d'entrée pour les parcs.

Comment Parcs Canada peut-il vraiment se préparer pour une grande célébration comme le 150^e anniversaire et la faire avec moins de personnel? Il y a aussi le fait que des lieux historiques chers aux communautés de langue officielle en situation minoritaire ne soient plus accessibles. Comment peut-on vraiment mettre en valeur tout le patrimoine de nos communautés dans ce contexte?

M. Larry Ostola: Comme je l'ai mentionné un peu plus tôt, des sites se situant partout au Canada seront convertis par ce qu'on appelle des offres non personnalisées.

Mme Éloïse Michaud: Cependant, c'est déjà le cas présentement à certains endroits.

M. Larry Ostola: Il est important de souligner qu'on ne parle pas de fermeture.

Mme Éloïse Michaud: Toutefois, il n'y a pas d'information disponible à part sur les panneaux. Il n'y a pas d'offre active d'information ou de services comme il y en avait auparavant afin de bien expliquer les choses et d'aller au-delà de la brève description qu'on va retrouver sur les panneaux.

Les guides sur place peuvent mettre en valeur tout ce qui est important pour les communautés, donner des explications et répondre aux questions des gens qui ne comprennent peut-être pas. Je pense entre autres à Louis Riel, qui est souvent méconnu dans la communauté anglophone. C'est malheureusement un défaut de l'histoire. Toutefois, il n'y a pas une telle possibilité.

Comment peut-on s'assurer de vraiment valoriser ces personnages historiques importants pour nos communautés?

• (1715)

M. Larry Ostola: C'est une très bonne question. Il y a deux choses à mentionner.

Il est important de mentionner qu'on peut aborder des thèmes différents à des endroits différents. Par exemple, vous avez parlé de Louis Riel. Il y a une façon d'aborder la thématique de Louis Riel dans plusieurs sites canadiens.

Toutefois, je dois dire aussi qu'on ne parle pas simplement de panneaux d'interprétation. On pense que les nouvelles technologies offrent des possibilités d'utiliser des moyens différents pour transmettre des informations supplémentaires liées à l'histoire d'un lieu. C'est en voie d'être exploré.

Mme Éloïse Michaud: Je vais m'en tenir aux exemples que j'ai déjà.

Avez-vous une idée comment cela pourrait s'appliquer au lieu historique national du Canada de la Maison-Riel dans le cadre du 150^e anniversaire?

M. Larry Ostola: Je peux vous donner un exemple. C'est un exemple hypothétique parce qu'on n'a pas identifié de solution.

Au lieu historique national du Canada de la Maison-Riel, on pourrait avoir une visite autoguidée et fournir des informations à des gens qui vont visiter les lieux. Cela pourrait se faire grâce à un appareil électronique, comme quand on visite une exposition dans les galeries d'art, par exemple. C'est une possibilité, mais plusieurs autres technologies pourraient aussi être utilisées.

Mme Éloïse Michaud: Je présume que cela nécessite plus de personnel. Il faut des budgets supplémentaires.

Le président: Merci, madame Michaud.

M. Larry Ostola: Dans ma présentation, j'ai mentionné qu'on utilise beaucoup les nouvelles technologies. On pense que, sur la base des connaissances qu'on a déjà, il est possible d'appliquer ce qu'on a appris dans ces situations.

[Traduction]

Le président: Monsieur O'Toole.

[Français]

M. Erin O'Toole (Durham, PCC): Monsieur le président, je vais céder la parole à M. Galipeau pour une période d'une minute.

[Traduction]

Le président: D'accord.

Monsieur Galipeau.

M. Royal Galipeau: Tout d'abord, je souhaite la bienvenue à mon collègue et ami Erin O'Toole, pour qui la séance d'aujourd'hui est une première.

[Français]

J'aimerais poser une question à M. Ostola.

Connaissez-vous les statistiques d'achalandage du lieu historique national du Canada de la Maison-Laurier et celui de la Maison-Riel?

M. Larry Ostola: Je regrette, je n'ai pas ces statistiques avec moi, mais nous les possédons.

[Traduction]

M. Royal Galipeau: Je suis allé à la maison Laurier au moins une fois par année depuis 50 ans. L'an dernier, j'y suis allé quatre fois, et il y a eu moins de 5 000 visiteurs.

J'ai terminé.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Galipeau.

Monsieur O'Toole.

[Français]

M. Erin O'Toole: Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Ostola.

Je n'ai qu'une question et je vais la poser en anglais.

[Traduction]

La fondation du Sentier transcanadien va lancer une collecte de fonds et un 150^e projet. Je me demande si nous pourrions prolonger le sentier pour connecter notre système de parcs partout au pays. En plus de notre système de parcs, des discussions avec ce genre de groupe, qui s'occupe de conservation, pourraient connecter les Canadiens de toutes les régions et leur permettre d'explorer tout le pays.

Avez-vous discuté de ce type de partenariat?

M. Larry Ostola: Vous soulevez une question très intéressante. Je dirais que les préparatifs en vue de 2017 offrent nombre de belles occasions sur le plan des partenariats en général.

La fondation du Sentier transcanadien a déjà accompli du travail par le passé. Je ne serais pas du tout surpris qu'elle poursuive dans cette voie à l'avenir. Les partenariats avec des organisations comme elle permettent de trouver des façons de lier les Canadiens à nos espaces.

Ce n'est qu'un exemple; il y en a d'autres. Je pense qu'il faudra examiner tous ces partenariats potentiels dans le contexte des mesures que nous pourrions adopter pour le 150^e anniversaire de la Confédération. Vous avez évoqué un excellent exemple.

Le président: Avez-vous d'autres questions? D'accord.

Monsieur Benskin.

M. Tyrone Benskin: Merci.

Concernant le commentaire de M. Galipeau, je viens du milieu des arts et je suis acteur. J'ai beaucoup joué au théâtre dans ma vie, un milieu qui n'est pas payant pour les acteurs et les compagnies de théâtre. Mais c'est un art extrêmement important, parce que le contact direct avec l'auditoire est impossible au cinéma et à la télévision. Quand je vais dans les écoles, les jeunes comprennent si j'explique que c'est comme d'acheter un CD de Justin Bieber, par rapport à le voir en concert.

Même si je comprends qu'il s'agit d'un choix pragmatique, je suis un peu préoccupé par la dépendance à la technologie. Les réseaux sociaux et le reste ne me posent pas de problème, mais il n'y a rien de tel que de regarder un tableau de Van Gogh de ses propres yeux, dans un musée. Il n'y a rien de tel que d'aller à la maison Riel ou Laurier et de poser des questions à une personne qui peut vous répondre.

Je suis un peu préoccupé, car la technologie pourrait éloigner les gens des lieux de visite. Si on a un accès sur YouTube, comment allons-nous attirer davantage de gens sur place?

Comment Parcs Canada s'occupe-t-il de la question?

• (1720)

M. Larry Ostola: Je comprends votre remarque sur le contact direct, mais la question comporte un autre aspect.

Par exemple, la maison Laurier d'Ottawa est aussi un lieu extraordinaire où les Canadiens ont la chance de marcher dans les pas des personnages historiques qui habitaient cette maison à diverses époques. Les visiteurs peuvent bien ressentir l'ambiance des lieux. Leur expérience est souvent très personnelle et très paisible. En fait, il n'est pas rare pour les visiteurs d'affirmer qu'ils veulent simplement contempler la maison et baigner dans cette atmosphère.

Je pense que c'est une autre dimension très importante de l'expérience, et elle ne changera pas. Les gens qui iront à la maison Laurier vont profiter d'un lieu authentique et historique pour ce qui est des meubles, etc. Je pense que les gens vont trouver l'expérience très, très agréable.

M. Tyrone Benskin: Mais cherchez-vous à attirer plus de gens? Quelles mesures prenez-vous pour que davantage de personnes visitent les lieux historiques et les parcs?

M. Larry Ostola: Nous pensons qu'il est tout à fait essentiel pour nous de garantir la pertinence de Parcs Canada et des parcs et des lieux historiques nationaux ainsi que de trouver des façons créatives, novatrices et passionnantes de lier les Canadiens à ces lieux.

Je parle d'un lien profond, significatif et personnel, ce que j'ai souligné à plusieurs reprises, entre les Canadiens et le patrimoine dont ils doivent être fiers et faire l'expérience de première main.

Vous avez tout à fait raison concernant la promotion. Nous devons veiller à ce que les Canadiens connaissent ces lieux et qu'ils vivent des expériences personnelles fortes durant les visites. Il faut que les gens s'attachent à ces lieux. Nous espérons que ces expériences vont encourager les gens à revenir et à en parler à leurs amis.

M. Tyrone Benskin: Merci.

Je vous félicite de votre travail concernant le canal Lachine, qui est situé dans ma circonscription et celle d'un de mes collègues. J'ai été très impressionné par vos efforts pour amener les gens là. Le canal Lachine et toute la région sont au coeur de l'industrialisation au Canada.

Envisagez-vous de promouvoir d'autres régions pour inciter les gens à visiter les parcs, etc.?

Le président: Merci, monsieur Benskin.

Monsieur Ostola.

M. Larry Ostola: Nous voulons que les Canadiens partout au pays connaissent notre réseau, qui ne se concentre pas sur une seule région, un seul parc ou un seul lieu. Nous voulons trouver des façons créatives et novatrices pour y parvenir. J'ai indiqué que les réseaux sociaux étaient déjà pour nous une façon de faire de la promotion.

Je vais faire une parenthèse et vous donner un exemple bref. Concernant notre recours à la technologie, nous avons établi récemment un lien sur l'archéologie dans Twitter. Nos archéologues et nos experts peuvent parler de leur travail aux Canadiens. Vous êtes sans doute d'accord pour dire que les Canadiens et les gens en général trouvent que c'est un sujet fascinant.

Pour répondre à votre question, nous voulons trouver des façons d'intéresser et d'inspirer les gens en ce qui a trait à notre réseau en général. La promotion ne concerne pas qu'un lieu ou une région en particulier, mais que sont ces trésors nationaux étonnants que gère Parcs Canada au nom de tous les Canadiens, où qu'ils se situent?

• (1725)

Le président: Merci.

Les deux ou trois dernières minutes vont à M. Trottier.

[Français]

M. Bernard Trottier: Merci, monsieur le président.

À propos de Parcs Canada, j'ai toujours apprécié le fait que des Canadiens de partout au pays travaillaient dans les parcs nationaux. C'est un mécanisme d'unité nationale.

Pourriez-vous parler de vos pratiques en matière d'embauche et de ressources humaines? Comment choisissez-vous les employés dans le cas des parcs nationaux? Surtout en été, ce sont souvent des jeunes qui font ce travail.

M. Larry Ostola: Je vais d'abord, si vous le permettez, vous parler un peu de mon expérience personnelle.

J'ai commencé à travailler comme guide-interprète à Parcs Canada quand j'étais étudiant. C'était un emploi d'été. J'ai commencé à y travailler et j'ai été...

M. Royal Galipeau: De quel parc s'agissait-il?

M. Larry Ostola: C'était le lieu historique du Fort-Témiscamingue, dans le nord-ouest du Québec. J'ai ensuite travaillé dans le Vieux-Montréal et ailleurs. En tant qu'historien, j'ai été tellement impressionné et inspiré par ces lieux que je me suis dit que j'aimerais travailler au sein de cette organisation. Or, plus de 25 ans ont passé et je suis toujours là.

Vous avez tout à fait raison. Beaucoup de gens partout au pays ont déjà eu l'occasion, comme M. Galipeau, de travailler pour Parcs Canada. Nous continuons d'embaucher des étudiants. Leurs habiletés et leurs compétences varient. Ils travaillent dans nos lieux historiques et nos parcs nationaux. Plusieurs de ces jeunes restent avec nous, mais peu importe si certains partent, nous aurons au moins eu l'occasion de les sensibiliser et de les exposer à leur patrimoine national, qu'il soit culturel, historique ou naturel.

M. Bernard Trottier: Merci. J'ai terminé.

Le président: Il vous reste quelques minutes.

M. Bernard Trottier: Je croyais disposer de seulement deux minutes.

Je vais donc parler des communautés linguistiques en situation minoritaire.

Est-ce que les parcs nationaux entreprennent des projets pour célébrer la contribution des communautés linguistiques? Ici, je pense un peu à mon vécu en tant que francophone de l'Ouest. J'ai habité en Alberta et mon patrimoine venait du Manitoba.

Que font les parcs nationaux pour célébrer cette réalité du pays?

M. Larry Ostola: Ce qu'on peut faire de plus important — et je pense qu'on le fait, d'ailleurs —, c'est de reconnaître cette réalité d'une façon réelle et cohérente. Dans tout ce que nous faisons, que ce soit les programmes que nous présentons, les consultations que nous menons ou les produits de communication que nous réalisons, nous respectons l'esprit de la loi. Je l'ai mentionné plus tôt. Je pense que c'est une façon très significative de mettre en valeur la réalité de nos communautés linguistiques, partout au pays.

M. Bernard Trottier: Pour ce qui est de célébrer par exemple l'histoire du fait français dans l'Ouest, est-ce que les parcs ont des projets particuliers? Je ne sais pas très bien ce qu'il en est au

Manitoba. J'imagine que des sites historiques rendent hommage à Louis Riel et à la communauté francophone de cette province. Toutefois, ailleurs dans l'Ouest, y a-t-il des lieux historiques de ce genre?

M. Larry Ostola: Oui et on célèbre différents volets de notre histoire dans différents endroits. C'est une histoire et une sorte de tableau du Canada dans toute sa diversité, que ce soit la diversité culturelle ou la diversité linguistique.

À la suite d'une question qui a été posée précédemment, j'ai mentionné par exemple que l'histoire ou des parties de l'histoire de Louis Riel sont racontées dans plusieurs endroits. On met aussi en valeur, par exemple, des thèmes comme l'histoire des voyageurs ou d'autres volets de l'histoire du Canada dans différents endroits où cela s'applique. Je pense que cela représente aussi une façon de reconnaître non pas seulement la diversité de notre histoire, mais aussi la réalité de notre diversité linguistique.

Le président: D'accord, Je vous remercie, monsieur Ostola.

Merci, monsieur Trottier, et merci à tous les membres du comité.

● (1730)

[Traduction]

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>